

à lire



Henry Kissinger

## Moscou s'ouvre au dialogue

L'URSS a ouvert une porte, hier, sur la possibilité d'une entente dans le conflit anglo-américain, ce qui suppose un dialogue que la récente visite de M. Kissinger à Moscou n'était pas parvenue à engager. Le secrétaire d'Etat américain a, par ailleurs, fait état, hier, d'une "aide financière ouverte" en faveur des deux factions angolaises soutenues par les États-Unis.

page C-10

## L'univers des fonctionnaires

Le renouvellement des effectifs du Secrétariat du Conseil exécutif est maintenant chose faite et la nomination de M. Gérard Frigon au poste de sous-ministre aux Communications met un point final à cette première étape de la relance de la réforme administrative.

page C-1

## Cheevers se fait prêteur

Le gardien de but Gerry Cheevers a bel et bien quitté les Crusaders de Cleveland et l'AMH, mais non sans avoir rendu un fier service à ses ex-coéquipiers. La situation financière des Crusaders est à ce point confuse que les joueurs ont été dans l'obligation d'emprunter de l'argent à Cheevers, en attendant que leurs chèques de paye soient honorés par la banque.

page B-1

## Fini le gaspillage du rail

Ottawa va élaborer un plan national de services de trains de voyageurs afin de mettre un terme au gaspillage dont est responsable le système actuel.

page C-1

## vosre loyer sommaire

La période annuelle du renouvellement des baux, avec ses multiples problèmes tant pour les propriétaires que pour les locataires, nous revient.

Cette année, LE SOLEIL, en collaboration avec le bureau de Québec de la Commission des loyers, a décidé d'ouvrir ses colonnes aux lecteurs qui ont des cas à soumettre, des problèmes à poser, des questions à demander face au renouvellement de leur bail.

Cette chronique, qui débutera lundi et se poursuivra au cours des prochaines semaines, sera intitulée "Votre Loyer". Tous les lecteurs, tant locataires que propriétaires, sont invités à nous faire parvenir leurs demandes d'informations. Ils obtiendront la réponse le jour même où sera publiée leur lettre. Celles-ci doivent être très brèves, précises et signées mais seules les initiales apparaîtront dans le journal. Nous ne répondrons pas aux questions posées au téléphone.

Faites parvenir vos lettres à "Votre Loyer", Le Soleil, 390 est St-Vallier, Québec.

A Québec aujourd'hui	B-7
Annonces classées	C-3 à C-10
Arts et lettres	B-5 à B-7
Bandes dessinées	B-5
Bridge	C-9
Consommation	A-8
Dans nos régions	A-2
Décès	C-11
Economie-finances	A-10 à A-12
Feuilleton	C-8
Horoscope	C-9
Monsieur québec	A-3
Mat mystère	C-3
Mots croisés	C-5
Page documentaire	A-5
Patron	C-6
Sport	B-1 à B-4
Télévision	C-11

## météo

Généralement ensoleillé aujourd'hui dans toutes les parties de l'Est du Québec. Maximums variant de moins 20 à moins 14. Demain, ensoleillé sauf en Gaspésie.

Détails à la page A-2

# 40 pour 100 des Québécois favorisent l'étatisation de l'assurance-automobile

par Jacques DALLAIRE

Une enquête conduite auprès de 1.001 détenteurs de police d'assurance-automobile par M. Gaetan Morin, professeur à la faculté des Sciences économiques à l'université du Québec à Chicoutimi, démontre que 40 pour 100 des Québécois sont favorables à l'étatisation de l'assurance-automobile, tandis que 36 pour 100 s'y opposent.

D'autre part, les Québécois rejettent dans une forte proportion le principe de la non-responsabilité (no-fault) tel que préconisé par le rapport Gauvin ou le régime Autobac soumis par le Bureau d'assurance du Canada, puisque 72 pour 100 des répondants croient que le responsable d'un accident d'auto devrait en payer les frais.

Par ailleurs, 97 pour 100 des Québécois considèrent que l'assurance-responsabilité civile (pour autrui) devrait être obligatoire au Québec, tandis que 80 pour 100 pensent que l'assurance-collision (pour soi-même) devrait être facultative.

L'enquête menée par le professeur Morin, visant à démontrer essentiellement ce que les gens veulent comme régime d'assurance-automobile au Québec, vu que le gouvernement doit se prononcer sur cette question prochainement, a été réalisée entre la dernière semaine de décembre 1975 et le 21 janvier dernier dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

### Véritable sondage

Des 1.001 questionnaires expédiés aux assurés, 26 ont été retournés à la source, parce que les gens visés avaient déménagé ou encore parce que l'adresse était incorrecte. Restaient donc 975 questionnaires à recevoir. Au moment où l'étude a été "fermée", le 21 janvier, 830 avaient été retournés dûment remplis, donnant ainsi un impressionnant taux de réponses de 84 pour 100.

Les conclusions de l'étude, dévoilées, hier, à Chicoutimi au cours d'une conférence d'information, ont ceci de particulier qu'elles ont valeur de véritable sondage scientifique provincial, en prenant pour acquis que les préoccupations des gens à l'égard de l'assurance-automobile sont les mêmes d'une région à l'autre du Québec.

L'université du Québec à Chicoutimi, le seul organisme indépendant à l'assurance-automobile à s'être intéressé d'aussi près à cette question, a ainsi appris que 70 pour 100 des Québécois insistent sur la sécurité routière, comme véritable solution au problème de l'assurance-automobile. Huit pour 100 seulement s'y opposent.

Invités d'ailleurs à identifier le "problème majeur" de l'assurance-automobile, les répondants notent, dans une proportion de 45 pour 100, qu'il s'agit de conducteurs incompétents et irresponsables possédant un permis, tandis que 40 pour 100 sont d'avis qu'il est dû au prix élevé des primes d'assurance. Huit pour cent invoquent la longueur des règlements de cas d'accidents.

D'autre part, le questionnaire révèle que 80 pour 100 des Québécois veulent que les victimes d'accidents soient indemnisées pour souffrances et pertes de jouissance de la vie, même si l'accident n'affecte pas le revenu de quelqu'un, c'est-à-dire ne l'empêche pas de travailler.

Les automobilistes refusent, par

ailleurs, à 85 pour 100, que le prix des primes d'assurance soit proportionnel à leurs revenus, point important et qui n'a jamais été abordé, selon le professeur Morin, en ce sens qu'il "démolit", à son avis, la non-responsabilité, si l'on se place du côté de l'assureur.

### Les taux

Question de primes justement, 70 pour 100 des Québécois croient, comme le soulignait à ce propos le rapport de la Commission Gauvin qui a scruté tout le domaine de l'assurance-automobile à la demande du gouvernement, que les courtiers ne devraient plus financer les primes pour ceux qui ne payent pas comptant. Et 74 pour 100 sont aussi d'avis que les compagnies ne devraient pas non plus financer les primes pour ceux qui ne versent pas

tout le montant de la prime, dès réception de leur relevé de compte.

Plus important encore toutefois, 70 pour 100, contrairement à ce que soutenait en décembre dernier le ministre de la Consommation, des Corporations et des Institutions financières, Mme Lise Bacon, voudraient que le gouvernement fixe le taux des primes.

### Courtiers et avocats

L'enquête démontre clairement d'autre part que la population désire conserver le courtier dans le "portrait" de l'assurance, 43 pour 100 des répondants affirmant cependant qu'ils transigent par l'intermédiaire d'un

(Suite à la page A6, 1re col.)

# Parc Saguenay Québec risque de perdre les \$20 millions d'Ottawa

Le président du Conseil du Trésor soutient que le gouvernement fédéral retirera vraisemblablement les \$20 millions prévus pour l'implantation d'un parc national près de Chicoutimi si le Québec rejette ce projet conjoint. Cet argent servirait alors à la création d'un ou plusieurs parcs dans l'Ouest canadien.

Niant qu'Ottawa ait exercé quelque forme de chantage que ce soit, M. Jean Chrétien dit ne pas comprendre que certains ministres du cabinet Bourassa refusent une entente pour la création du parc Saguenay "en soulevant des problèmes constitutionnels ou encore pour de simples chaouillements nationalistes", comme le rapportait, hier, Radio-Canada.

Depuis quelques jours, MM. Cournoyer, Toupin, Simard et L'Allier laissent ouvertement entendre qu'ils ne sont pas d'accord alors que M. Chrétien explique que les discussions n'avaient pour but que de mieux répartir sur le territoire québécois les subventions destinées au tourisme.

Toujours pour M. Chrétien, le gouvernement du Québec "crucifie le parc Saguenay sur la croix d'un faux

nationalisme". C'est de cette façon que le président du Conseil du Trésor répondait aux critiques du ministre L'Allier qui reprenait lui-même les arguments du Parti québécois à ce sujet.

Au cours d'une conférence de presse, la semaine dernière, le PQ a accusé Ottawa de se livrer à du "chantage" pour accaparer un vaste territoire au Saguenay et le transformer en parc national.

De M. L'Allier, qui a abondé quelques jours plus tard dans le même sens, le député fédéral de Saint-Maurice a dit: "C'est un ministre qui a été élu dans un comté anglophone de Montréal et quand il a été question de l'aéroport de Mirabel dans ce comté, au coût de \$600 millions, son nationalisme n'est pas monté à la surface".

"C'est une maudite idée de fou, de faire perdre ce parc Saguenay à votre région. Je n'ai aucun intérêt ici mais j'ai travaillé sur ce dossier depuis cinq ans et je l'ai à cœur. Je répète une fois pour toutes qu'il n'y aura aucune expropriation et que personne ne sera obligé de parler anglais dans votre région parce que nous implanterons

un parc fédéral", a confié M. Chrétien au Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

### A Rivière-Eternité

Par contre, les citoyens de Rivière-Eternité espèrent que le mutisme du gouvernement Bourassa signifie la remise en question de l'implantation du parc Saguenay, par le gouvernement fédéral.

S'appuyant sur les réticences manifestées par plusieurs ministres du Québec et l'impact de la divulgation des propos tenus par le ministre canadien des Affaires indiennes sur le tracé de terrains, les citoyens concernés pensent que le silence entourant la réunion du conseil des ministres, mercredi, est de bon augure.

### Pourquoi un parc?

Venus de leur paroisse de Rivière-Eternité, située à 40 milles de Chicoutimi, pour soumettre leurs récriminations au SOLEIL, Mme Pierre-Eugène Lavioie, MM. Gustave Gagné, Léo Bouchard et Ulric Gagné, représentants de l'Operation Survie du territoire du

(Suite à la page A6, 1re col.)



## Adieu à Cuba

Après avoir guidé les Trudeau à travers La Havane, le premier ministre cubain Fidel Castro s'est rendu à l'aéroport où il n'a pas manqué de souhaiter bon voyage au dernier-ne des Trudeau, Michel, sous le regard amusé de Margaret. Les Trudeau anteuissent quitté La Havane pour le Venezuela où ils sont arrivés en fin d'après-midi hier.

Texte à la page A-6



**dans nos régions**



**Bien fermée**

Ceux qui croyaient que la ville de Donnacona n'était pas sérieuse dans son intention de fermer la côte conduisant aux usines de la Damar et à la gare du Canadien National, sont bien obligés de se rendre à l'évidence, comme en témoigne cette photo. Même les menaces de fermeture de la gare par le CN n'ont pas fait démorale les autorités municipales qui considéraient à juste titre cette côte comme un danger public, à la suite des nombreux éboulements.

**La Côte-Sud**

Les négociateurs du syndicat de la CSN et de l'entreprise Matériel de transport Bombardier Ltée, de La Pocatière auront une 2e rencontre, aujourd'hui, avec le médiateur spécial du ministère du Travail, M. René Laurin.

A l'occasion d'une première rencontre, lundi dernier, aucun progrès n'aurait été accompli vers le règlement de la grève persistant depuis le 2 décembre. Les deux parties auraient opposé des fins de non-recevoir aux demandes de "concessions" formulées par M. Laurin.

**La Beauce**

L'Assemblée de fondation de l'Association du Parti national populaire dans Beauce-Sud, aura lieu à l'hôtel de ville de Saint-Georges-Est, dimanche prochain, à compter de 14h. A cette réunion on adoptera la constitution et les règlements du parti, puis le député de Beauce-Sud, M. Fabien Roy, soumettra quelques points du programme que le parti offrira à la population du Québec.

**L'Amiante**

La Chambre de commerce de Thetford Mines a proclamé l'industriel

William Kenneth MacLeod, la personnalité de l'année 1975 dans la région de l'Amiante. M. MacLeod est le principal actionnaire de la fondation Lynn MacLeod Metallurgy Ltd qui est en train de réaliser un projet d'expansion au coût de \$3,5 millions.

**Charlevoix**

Le ministère des Transports étudie actuellement la possibilité d'élargir la route 138 entre le pont Leclerc, à La Malbaie, et l'entrée de Clermont, soit une longueur de près de quatre milles. Selon M. R. Mailloux, ministre des Transports, ce projet ne met pas en cause l'élargissement prévu pour le printemps prochain jusqu'au garage D.B. Autos. Il s'agit en effet de l'élargissement total de ce tronçon de la route 138 compris entre les deux villes de La Malbaie et Clermont où la circulation atteint les 10,000 véhicules par jour.

**La Côte-Nord**

Le gouvernement fédéral a approuvé un budget global de \$17 million pour le programme des Initiatives locales dans l'immense circonscription électorale de Manicouagan. Les sommes prévues pour les 36 projets acceptés vont de \$8,935 à

plus de \$150,000; plusieurs municipalités de la Moyenne et Basse-Côte-Nord figurent sur la liste finale, et même le village très éloigné de Fort-Chimo, aux confins nordiques du Québec.

**Le Bas-Saint-Laurent**

Dans le cadre de son programme de subvention "stimulation aux Commissariats industriels", le ministère de l'Industrie et du Commerce a remis ces jours derniers un chèque au montant de \$31,179, à M. Pierre-Armand Gélinas, président de la Commission de développement économique de Rimouski. Ce montant contribue à assurer une bonne partie des dépenses de ce service.

**La Rive-Sud**

On sait que le ministère de l'Éducation est devenu très réticent à autoriser la construction de nouvelles écoles. Mais les autorités scolaires, dans le secteur ouest de la rive-sud de Québec, appuyées fortement par les comités de parents, se préparent à insister plus que jamais pour obtenir des locaux adéquats, capables de répondre aux besoins grandissant rapidement, notamment à Saint-Etienne et dans le secteur de Bernières—Saint-Rédempteur.

# La Société Asbestos investit \$17 millions dans le dépoussiérage

par Fortunat MARCOUX du bureau du Soleil

THETFORD MINES — La Société Asbestos Ltée va investir au cours des quatre prochaines années \$17,351,430 dans l'achat et l'installation d'équipements de dépoussiérage dans les quatre mines d'amiante qu'elle exploite au Québec. En retour, elle aimerait bien bénéficier d'abattements fiscaux.

Dans un mémoire qu'elle a déposé devant la commission Beaudry sur la salubrité de l'amiante qui tenait, hier, une audience publique, à Thetford Mines, la compagnie a révélé qu'elle projetait dépenser \$7,6 millions dans ses installations à Asbestos Hill, dans le Nouveau-Québec, et \$9,7 dans ses trois filiales situées dans la région de Thetford (British Canadian, \$4,2 millions, Normandie, \$3 millions, et King Beaver, \$2,5 millions).

Malgré ces lourds investissements, ce producteur ne sera pas capable de se conformer à la norme gouvernementale de concentration de poussière de cinq fibres par centimètre cube d'air qui entrera en vigueur en janvier 1978. Les travaux projetés ne pourront être achevés avant la fin de 1979. La société

impute ce retard à la dernière grève qui a duré sept mois, et à la complexité de la technologie.

La compagnie a demandé aussi à la commission le privilège de continuer à utiliser les équipements de dépollution qui ont été installés au cours des six dernières années, même s'ils ne sont pas tout à fait conformes aux normes, ou de lui accorder un dégrèvement d'impôt spécial pour les remplacer.

La société a averti les commissaires qu'elle pourrait difficilement rencontrer une norme plus sévère que celle proposée qui, selon elle, offre aux employés une protection suffisante.

Dejà, elle est certaine que la norme de cinq fibres ne pourra être respectée partout dans ses installations. Aussi, a-t-elle suggéré que les mineurs portent obligatoirement un masque filtrant dans les endroits où la concentration de poussière sera de plus de dix fibres, et un masque filtrant à source indépendante d'air si l'accumulation de poussière devait dépasser cinquante fibres.

Ces remarques faites en présence des dirigeants syndicaux (CSN) ont amené ces derniers à s'interroger sur les efforts que la compagnie entendait déployer réellement pour réduire la poussière.

**Allegements fiscaux**

La Société Asbestos a réclamé des allégements fiscaux pour les investissements requis pour le contrôle de l'environnement: un amortissement accéléré de 50 pour 100 sur l'impôt et les droits miniers pour les équipements déjà en place, un crédit fiscal de 20 pour 100 pour les améliorations nouvelles, une ristourne de 50 pour 100 pour les dépenses de recherches et de développement et l'abolition de la taxe de vente de 8 pour 100.

La compagnie s'est engagée à communiquer, dorénavant, à ses employés les résultats d'échantillonnages de poussière.

Concernant le dossier médical de l'ouvrier, l'employeur est consentant à en remettre une copie au médecin personnel de l'intéressé quand celui-ci en fera la demande par écrit.

Par ailleurs, la Lake Asbestos of Quebec Ltd. a déposé également un mémoire dans lequel elle prévoit que sa filiale National Ltd. n'aura aucune difficulté à se conformer à la norme de cinq fibres pour janvier 1978. Ce ne sera pas cependant avant un an ou deux ans plus tard qu'elle pourra donner l'assurance que cette norme ne sera pas dépassée, là où ce sera techniquement possible.

## Le ménage a été fait avant le passage des commissaires

THETFORD MINES — Selon les dirigeants de la CSN (Confédération des syndicats nationaux), la Société Asbestos Ltée a procédé à des ralentissements de production afin de réduire le volume de poussière lorsque les

membres du comité d'étude créé par le gouvernement du Québec sur la salubrité dans l'industrie de l'amiante ont visité, mercredi et hier, les trois mines qu'elle exploite dans la région de Thetford Mines.

Cependant, la compagnie a nié avec véhémence le bien-fondé de ces accusations qui ont été portées au cours d'une audience publique que la commission Beaudry a tenue, hier, à Thetford. Un porte-parole syndical, M. Claude Couture, a déclaré que la compagnie avait eu le temps de faire un bon ménage dans ses installations, et qu'au moment de la visite des commissaires, les usines fonctionnaient au ralenti. "En temps normal, il y a beaucoup plus de poussière, les convoyeurs sont chargés de pierres, et on surproduit", a-t-il affirmé.

M. Couture a ajouté que le temps exceptionnellement humide qui sévissait à l'extérieur des usines, avait joué en faveur de la compagnie. "C'est évident qu'une pierre mouillée dégage moins de poussière", a-t-il fait remarquer.

La CSN n'a pas déposé de mémoire, l'ayant fait lors d'une audience tenue à Montréal, en décembre.

Cependant, le président des syndicats de la Société Asbestos, M. Oliva Lemay, a revendiqué pour le syndicat le droit de prélever des échantillons de poussière, et réclame que la compagnie maintienne une équipe permanente d'entretien des équipements de contrôle.

Il a proposé que la commission ne soit dissoute avant que les recommandations qu'elle aura formulées dans son rapport, aient été appliquées.

## La CSN a sur les bras un déficit de près de \$200,000

par Benoit LAVOIE

La Confédération des syndicats nationaux (CSN), à travers ses débats sur la constitution d'un parti ouvrier ou l'action contre les mesures anti-inflation, est pour l'heure confrontée à un problème douloureusement plus réaliste.

Réaliste et immédiat en ce sens qu'on prévoit d'ici le congrès général de juin 1976 un déficit budgétaire de \$190,650.

Il faut comprendre cependant que les exercices financiers de la CSN se comptabilisent sur une période de deux ans. Ainsi, il y a deux ans, on avait prévu que l'exercice financier devant se terminer en 1976 rapporterait un excédent de quelque \$20,000. On voit maintenant que d'ici le congrès, le surplus se transformera en déficit de près de \$200,000.

Placée dans la situation politique qui la caractérise, avec les difficultés rencontrées au cours des derniers mois quant aux cotisations spéciales au fonds de défense professionnelle, qui a provoqué un manque à gagner important dû aux suspensions nécessaires de syndicats, la CSN se retrouve aujourd'hui avec un problème qui pourrait être semblable sinon pire à celui déjà connu dans les derniers mois.

Faudra-t-il une fois encore recourir à des impositions spéciales pour les syndicats du Québec, ce qui récemment n'a pas connu le succès espéré, ou trouver une formule de renforcement plus adaptée à la situation?

**Exploration**

On a donc résolu au cours du conseil confédéral, qui se tient depuis mercredi à Qué-

bec, de convoquer dès mars prochain, les représentants autorisés de l'exécutif national, des conseils centraux et des fédérations afin d'étudier la situation globale du mouvement et les moyens de pallier la situation financière.

Comme référence à cette situation financière, mentionnons l'inflation qui agit à la CSN comme ailleurs sur les dépenses normales, la perte de cotisations assez importantes due à la suspension de certains syndicats qui n'avaient pas voulu se plier aux directives spéciales pour renflouer le fonds de défense professionnelle et la perte importante de membres qu'a subie la centrale depuis 1972, avec le schisme de la CSQ et la désaffiliation du groupe des fonctionnaires provinciaux.

En guise de première mesure de contraction de dépenses, la CSN a déjà coupé 10 pour 100 de son personnel, mais ne peut en faire plus à ce chapitre aujourd'hui si elle veut conserver un certain dynamisme et une souplesse d'action.

En outre, la CSN se retrouve aujourd'hui avec un problème qui pourrait être semblable sinon pire à celui déjà connu dans les derniers mois.

**Tout un programme**

Avec les démarches et les programmes qu'elle veut entreprendre d'ici les prochains mois et qui comprennent la lutte intégrale au programme anti-inflationniste de la Commission Pépin, le démarrage d'une action politique perçue comme la seule alternative à des négociations qui achoppent immanquablement devant les lignes directrices des gouvernements, une lutte spécifique contre les plans de rémunération à rendement voulus et utilisés par les compagnies manufacturières lors de conflits syndicaux, la CSN ne peut pas

réduire son volume de travail.

Il faudrait plutôt, si l'on en croit les rapports fournis jusqu'ici au conseil confédéral et qui seront suivis de l'adoption de mesures précises aujourd'hui, que la CSN intensifie son action sur de multiples plans.

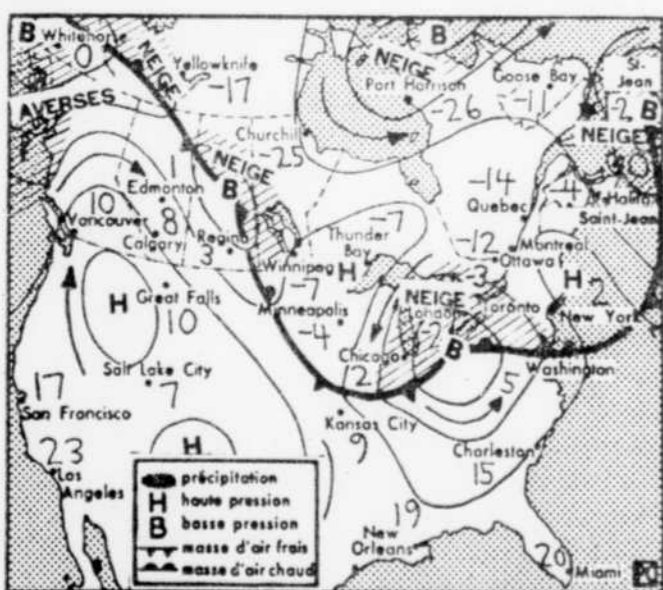
On a adopté, hier, des mesures spéciales pour venir en aide aux syndicats actuellement en grève à travers le Québec, et qui prévoient notamment une contribution minimale monétaire de chacune des instances syndicales.

Mais on se rend compte que ces efforts parcellaires

sonnent momentanés et qu'il faudrait inventer une nouvelle approche. C'est pourquoi une des résolutions adoptées hier dit: "que l'exécutif mette tout en oeuvre pour proposer des projets de choix afin d'éponger pendant le présent exercice financier le déficit déjà prévu".

Malgré les discussions actuelles sur les structures, la lutte au capitalisme sous la forme de la lutte contre les mesures anti-inflationnaires qui frappent d'abord les travailleurs et la perspective d'une action politique plus globale, la CSN est d'abord confrontée avec un singulier et plat problème d'un manque à gagner.

## la météo



**marée**

**SAMEDI**  
Basse 1h55 Basse 13h50  
Haute 6h35 Haute 18h50

**soleil**

**SAMEDI**  
Lever 7.13 Coucher 16.46 Durée 9.33

## prévisions

MONTREAL (PC) — Prévisions météorologiques pour la province de Québec et la vallée de l'Outaouais, émises par Environnement Canada, pour aujourd'hui, avec un aperçu pour demain.

Région de l'Abitibi: généralement ensoleillé. Maximum moins 17 à moins 20. Demain: ensoleillé.

Région de Pontiac-Témiscamingue: ensoleillé avec des passages nuageux. Maximum moins 16 à moins 18. Demain: ensoleillé.

Régions de l'Outaouais, de Montréal et des Laurentides: ensoleillé avec des passages nuageux. Maximum moins 12 à moins 15. Demain: peu de changement.

Régions de Québec, de Trois-Rivières et des Cantons de l'Est: ensoleillé avec des passages nuageux. Maximum moins 14 à moins 18. Demain: ensoleillé.

Régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean: généralement ensoleillé. Maximum moins 16 à moins 19. Demain: ensoleillé.

Régions de Chibougamau et de la Haute-Mauricie: ensoleillé. Maximum moins 17 à moins 2. Demain: ensoleillé.

Régions de la Gaspésie et de Rimouski: généralement ensoleillé. Maximum moins 12 à moins 15. Demain: passages nuageux.

Régions de Sept-Îles et de Baie-Comeau: généralement ensoleillé et venteux par moments. Maximum moins 15 à moins 18. Demain: ensoleillé.

# Vancouver. Le seul vol sans escale depuis Montréal. A 19h, chaque jour.

De plus, 5 autres vols directs par jour.



On nous aime pour notre porcelaine, notre argenterie, notre cuisine internationale. C'est donc bon de se sentir aimés!

**CP Air**

**Orange, la douceur de voyager sans escale vers Vancouver**



**monsieur québec**  
par yves bernier

## Les libéraux ont peur de Cl. Morin

Le candidat du Parti québécois dans la circonscription de Louis-Hébert est éberlué devant la manoeuvre grossière et injuste des ministériels qui tentent à tout prix de l'empêcher d'être élu aux prochaines élections générales. A la Commission permanente de la réforme de la carte électorale, le Parti libéral, dirigé par M. Denis Hardy, ministre des Communications, a proposé d'amputer sa circonscription de près de 8.000 électeurs (à forte majorité péquiste) pour les inclure dans Jean-Talon, le coin du ministre des Finances, M. Raymond Garneau. Mais c'est une coupure tellement aberrante que c'est M. Maurice Bellemare, député unioniste de Johnson, qui a levé les bras en l'air pour accuser le gouvernement de manipulation éhontée. Une source bien informée du Parti libéral nous a confirmé la manoeuvre délibérée de son parti pour manipuler la carte électorale. Rappelons qu'aux élections de 1973, Claude Morin n'avait été battu que par 700 voix par le député libéral Gaston Desjardins.

**AUTOBUS**

DE PARTI LE MATIN 7.30  
sur l'autoroute = 7.30 de Québec

LE MIDI DE ST-FRANÇOIS  
11.30

LE SOIR DE QUÉBEC  
5 main 10 et 6.10

### Horaires d'autobus

C'est un étudiant du Secondaire IV qui a rédigé cet horaire d'autobus pour ses besoins personnels. Tout autre commentaire serait superflu.

### Ca coule à la Régie des Loyers

Locataires qui avez des problèmes avec votre propriétaire qui ne s'occupe pas de l'entretien de votre logement, dites-vous que la Régie des Loyers partage vos frustrations. Les bureaux de la Régie sont en effet situés (loués) dans un nouvel édifice à bureaux, au-dessus de La Galerie du Meuble, près du boul. Charest, et les plafonds coulent généralement depuis deux semaines. La pluie des derniers jours a rendu la situation désastreuse. Selon les propriétaires, le toit n'a pas été suffisamment isolé et des travaux de réparation devaient débuter lundi dernier. Mais rien n'a encore été fait. La Régie peut-elle se plaindre à la Régie dans un cas semblable?

### Ti-Père ou la SAQ

Pas de problème pour le moment, Ti-Père Faucher, de la rue Sainte-Thérèse, a encore une fois cette année obtenu son permis de la Commission des permis d'alcool, pour ouvrir ses voitures et vendre son caribou. La Société des Alcools du Québec lance ce midi son propre caribou, à la Maison des Vins, mais pour Ti-Père, qui a été invité à y goûter, il y a quelque temps, cela ne l'affecte pas tellement. "Mon caribou a fait sa marque, je ne crains pas la concurrence", dit-il en substance. Toutefois, il craint que l'an prochain, on l'oblige à acheter le caribou de la Société, en l'empê-



### A qui le trône?

Pour le moment, c'est Mme Louise Hamilton, dame de compagnie des duchesses, qui s'assied sur le trône de la Reine du Carnaval 1976. Cette semaine, les sept duchesses ont pu admirer le char de celle qui aura été choisie au sort, jeudi soir le 5 février. Bonhomme Carnaval s'était joint à elles pour souligner que, cette année, les défilés seront les plus féériques et lumineux de toute l'histoire du Carnaval.

chant de fabriquer le sien. Vous savez que cette dynamite de nos ancêtres est délicieuse à boire, mais d'un effet des plus sournois.

### La Bougie

N'oubliez pas, c'est demain soir la grande soirée de La Bougie du Carnaval 76. L'objectif de cette année est de 300.000 bougies. Plus de \$30.000 en p. ix. Ne faites pas comme les commerçants de Québec, vis-à-vis le financement du Carnaval, soyez généreux demain soir.

### Défilés grandioses

C'est pas des blagues. Le directeur artistique du Carnaval, M. Gaston Robert (son 20e Carnaval) nous a dévoilé cette semaine les grandes lignes des deux défilés de nuit du Carnaval 76, et c'est du tonnerre. Jamais on a mis tant d'effort à la préparation de ces défilés où les carnavalesques pourront applaudir un total de 18 chars allégoriques, 13 corps de musique (de meilleure qualité que l'an dernier) et plus de 2.000 figurants. Cette année, l'illumination des chars, sur lesquels on a mis l'accent féérique, demandera 200.000 watts de plus. "De la lumière, il y en aura à éblouir tout le monde", a lancé M. Robert. Impossible de vous décrire chaque char dans cet espace, mais soyez assurés que l'affaire vaudra le déplacement. Petit exemple: le volume de vente des chars aux commanditaires a augmenté de 20 pour cent cette année.

### Grande première

Pour la première fois en 22 ans de Carnaval, le défilé de nuit du 14 février sera télédiffusé en direct par Radio-Canada, à 21h30. Ceux qui ne peuvent malheureusement descendre dans la rue pour voir cet événement auront donc le plaisir de le voir en même temps que les Carnavalesques. Ajoutons que ce n'est pas le grand coeur de Radio-Canada qui a présidé à cette décision, mais bien plutôt le fait qu'il n'y a pas de partie de hockey, ce samedi-là.

### Miss Hospitalité 76

C'est la première fois depuis nombre d'années qu'une jeune fille de Québec est choisie Miss Hospitalité, pour représenter l'Association provinciale des fournisseurs d'hôtels et de restaurants. C'est Bonhomme Carnaval qui a proclamé, mercredi soir, Mlle Christiane Germain, du restaurant La Nouvelle-Orléans, Miss Hospitalité 76, au cours d'une réception à l'Institut d'hôtellerie de Québec, à Montréal. Mlle Germain est la fille du restaurateur québécois bien connu, M. Victor Germain, du Fiacre de Sainte-Foy et nouveau propriétaire du Nouvelle-Orléans.

# Tutelle mitigée recommandée pour le CLSC Basse-Ville

par J.-Jacques SAMSON

L'administrateur délégué ou tuteur, depuis le 23 juillet dernier, du centre local des services communautaires (CLSC) de la basse ville de Québec, M. Jean-Yves Légaré, directeur général du Centre hospitalier de l'université Laval, a officiellement recommandé, hier, au ministre des Affaires sociales, M. Claude Forget, de supprimer la suspension des pouvoirs du CLSC Basse-Ville et que le conseil régional de la santé et des services sociaux (CRSSS) comble le plus rapidement possible les postes vacants au sein du conseil d'administration du CLSC Basse-Ville.

M. Légaré suggère toutefois, dans un volumineux rapport de travail présenté au ministre Forget, que le conseil régional de la santé et des services sociaux ou un conseiller spécial soit chargé de surveiller l'évolution générale du CLSC Basse-Ville, pour une période se terminant en mai 1977.

Le CRSSS devrait entre autres, selon M. Légaré, assurer et coordonner l'étude et l'élaboration des programmes d'activités du CLSC Basse-Ville.

### Conseil d'administration

La majorité des difficultés rencontrées par le CLSC Basse-Ville, de 1973 à 1975, étant dues à d'âpres luttes intestines au conseil d'administration, l'administrateur délégué du ministère des Affaires sociales n'a pas hésité à tracer une ligne de conduite à l'équipe de travail qui assumera la relève.

Il recommande que le conseil d'administration du CLSC Basse-Ville donne la priorité à la réalisation de programmes transférés au centre des services sociaux de Québec et du département de santé communautaire du centre hospitalier Saint-Sacrement, avant de s'attaquer à la réalisation de nouveaux programmes. Qu'il favorise l'intégration du personnel au plus tôt, qu'il interdise le remplacement des

postes budgétaires à quelques exceptions près, qu'il complète la formation de l'équipe de médecins nécessaire au bon fonctionnement du CLSC, qu'il abolisse les postes d'agent de recherche et de psychologue.

Les nouveaux administrateurs devront voir à affirmer leur autorité et à ce que l'on atteigne un fonctionnement efficace de l'établissement par une meilleure définition des tâches, entretenir des rapports constants avec les autres instances du réseau des Affaires sociales et enfin à envisager la relocalisation du CLSC à un point plus central dans le territoire ou la création de deux autres points de services dans le territoire.

Toutes ces directives sont accompagnées d'un plan d'action fort détaillé qui lie à toute fin pratique les mains des administrateurs qui seront élus.

### L'échec

Aussi commissaire enquêteur, M.

Légaré avait pour mandat de détecter les problèmes qui ont provoqué la dissolution du conseil d'administration en 1975. Il rappelle que le 10 mars 1975, le conseil d'administration avait engagé un nouveau directeur général mais que l'entrée en fonction de celui-ci s'était faite dans un contexte difficile à la suite de vives controverses quant au choix de l'individu.

Une décision subséquente de lui accorder une somme de \$2.500 pour frais de représentation en plus de la rémunération prévue par le ministère fit déborder la coupe.

Le conflit s'envenima sur la place publique et le 29 avril 1975, quatre membres du conseil d'administration adoptèrent une résolution demandant au ministre de suspendre le conseil d'administration du CLSC Basse-Ville et démissionner ensuite. Les deux membres du conseil, élus par le personnel, avaient, eux, quitté l'assemblée.

## La régionale Orléans ne tolérera pas de révolte chez ses étudiants

par J.-Jacques SAMSON

La direction de l'école polyvalente Mont Sainte-Anne, sous la juridiction de la Commission scolaire régionale Orléans, a dû prendre la décision, en fin d'avant-midi hier, de fermer les portes de l'école après qu'un groupe d'étudiants des classes de secondaire IV et V eurent entrepris, pour une deuxième journée consécutive, de chahuter. Les invectives fusèrent à l'endroit des professeurs qui ont renoncé à consacrer de leur temps aux activités parascolaires, des menaces même auraient été proférées et un certain remue-ménage régnait dans des classes.

L'école est demeurée fermée aujourd'hui tandis que les différentes parties impliquées se réunissent pour évaluer la situation.

Le grabuge a commencé mercredi, selon le président de la Commission scolaire régionale Orléans, M. Benoît Bédard. Trois chefs de file étudiants ont réussi à noyauter une cinquantaine de leurs confrères et à former une haie pour interdire l'entrée de l'école aux professeurs qui, comme moyen de pression dans leurs actuelles négociations, refusèrent de prarriner des activités parascolaires.

Sans insister plus qu'il ne faut, les enseignants seraient tout bonnement rentrés chez eux. Par la suite, les étudiants ont pénétré dans l'école et cadenassé des portes, selon la version de M. Bédard.

Hier matin, les cours réguliers furent dispensés jusqu'en fin d'avant-midi. Puis le grabuge reprit.

### Attitude ferme

Le président de la commission scolaire Orléans a précisé hier au SOLEIL que l'administration entendait adopter une attitude des plus

fermes pour mater ceux qu'il a qualifiés de "têtes fortes" et assurer la protection de tous les étudiants qui voudront entrer en classe lundi. "Les

cours seront indiscutablement dispensés lundi", a-t-il insisté. "Nous aurons tout ce qu'il faut à la porte lundi...", a répété M. Bédard à quelques reprises.

Aujourd'hui, les moyens légaux à prendre pour assurer la reprise normale des activités étaient à l'étude à la Commission scolaire Orléans.



Le Soleil, Roland Marvaut

Les automobiles et les camions ne sont pas les seuls véhicules à subir des défaillances devant les conditions difficiles de notre saison hivernale. Cette voiture à traction animale est tombée en panne, hier, en face de l'édifice du SOLEIL, quand un côté du brancart s'est détaché de l'essieu à la montée de la rue Saint-Vallier. Aux prises avec le problème, le caléchier s'est retiré à l'arrière de la voiture, avec son cheval résigné à la situation fâcheuse, pour attendre l'arrivée d'une dépanneuse, en l'occurrence une autre calèche qui a pris la voiture en remorque.

## Quartier Saint-Jean-Baptiste: dossier "urgent" pour le service d'urbanisme

par Louis TANGUAY

L'amélioration du quartier Saint-Jean-Baptiste constitue l'un des dossiers "urgents" du service d'urbanisme de la ville de Québec.

Et dans cette optique, le directeur de ce service, M. Jean Rousseau, trouve très positive l'initiative prise par l'École d'architecture de l'université Laval, d'esquisser des hypothèses d'aménagement de cette partie de la haute ville.

Il est très sain, dit-il, que l'on cesse de faire travailler les étudiants sur des édifices de prestige et qu'on les implique dans des problèmes aussi actuels que l'habitation et le recyclage des vieux quartiers.

Le travail présenté en fin de semaine dernière par les étudiants et les professeurs de l'école d'architecture, entre, selon lui, dans la contribution qu'il est normal d'attendre d'une telle institution.

M. Rousseau préfère cependant ne pas se prononcer sur la valeur technique des quatre propositions formulées, n'ayant pas eu le temps d'en prendre connaissance d'une façon détaillée.

Il faut cependant dit-il, les regarder avec respect, tout en conservant à l'esprit l'idée qu'elles résument les recherches d'apprentis, qui

n'ont peut-être pas encore toute l'expérience nécessaire.

Mais il y aurait lieu d'approfondir certains aspects des problèmes soulevés par ces hypothèses préliminaires.

D'ailleurs, dit-il, en utilisant éventuellement les données fournies par un tel travail il faudrait voir non seulement le gabarit des constructions du quartier mais aussi leurs implications sur le plan socio-économique.

Il faut de plus intégrer des projets semblables à une considération globale du quartier, et plus loin, à une vue d'ensemble de la ville.

### Zonage

Quoi qu'il en soit, la réalisation d'un plan de zonage de Saint-Jean-Baptiste est actuellement en bonne voie, dit-il, sans vouloir fixer d'é-

chéance pour sa publication.

Le Groupe du Faubourg,

regroupement de citoyens de ce quartier, réclame de la

ville depuis bientôt un an,

qu'elle adopte un règlement

pour protéger le caractère résidentiel du quartier.

**à vendre**

**MOTELS A VENDRE BANLIEUE DE QUEBEC**

63 unités, salles à manger, bars, piscines, piscine, très grand terrain, expansion possible. Prix et conditions exceptionnels.

20 unités, salle à manger, bars, piscines, salle de réception. Financement très intéressant, possibilité de logement pour propriétaire.

Alexandre Hamel  
525-9948  
Claude Morneau  
872-8829  
Bur.: 683-2103

**MORIN & ASSOCIÉS COURTIER SINC.**

**BUREAUX A LOUER POUR PROFESSIONNELS**

1125 p.c. Avenue Maguire, Sillery.  
Libres 1er mai. Informations:  
**JEAN-ROBERT LACHANCE, Pharmacien**  
681-3525

**On est toujours là, Pour vos livraisons d'Huile à chauffage MAZOUT - (BUNKER)**

**Les Huiles Nolin Inc.**  
**683-1549**  
**Service 24 heures par jour.**

**PROMOTEUR DE DEVELOPPEMENTS RESIDENTIELS**

Un fabricant de maisons pré-usinées ou maisons mobiles désire vendre la production complète d'une année à un seul promoteur. Si vous êtes intéressé à l'achat en bloc d'une cinquantaine de maisons construites selon vos spécifications, téléphoner à:

**694-0314**

# L'éditorial

## La tenue des Jeux olympiques

L'admission par M. Goldbloom que certains travaux des installations des Jeux olympiques ne seront pas terminés le 17 juillet apporte quelque précision sur l'état des accommodations auxquelles devront attendre athlètes et spectateurs. Ces derniers devront faire contre mauvaise fortune bon cœur. Reste au ministre des Affaires municipales et responsable de la Régie des installations olympiques à faire approuver par les fédérations sportives l'état inachevé de quelques installations où se tiendront les compétitions.

Les jeux se tiendront comme prévu, affirme M. Goldbloom, encore faut-il que les travaux envisagés suivent normalement leur cours. Voilà une nouvelle exigence que devra rencontrer le ministre. Faut-il rappeler que même ces impératifs réalisés, il faudra trouver les moyens de financer le déficit des jeux et, on a déjà entrepris de le faire, tirer pour l'avenir des Jeux olympiques les leçons qui se dégagent de l'expérience de Montréal.

Mis au pied du mur, les responsables des Jeux olympiques de la métropole sont absolument contraints d'aller à l'essentiel; il leur faut aménager le minimum des installations nécessaires aux compétitions sportives, quitte à recourir à l'érection d'un certain nombre de sièges temporaires et à compléter pour plus tard, après les jeux, les travaux de grande envergure envisagés initialement. Tel sera particulièrement le cas du stade Taillibert, dont il faudra oublier pour le moment les aspects les

plus grandioses, et du hall de natation. M. Goldbloom a admis pour la première fois, avant son départ pour Innsbruck, que ces deux éléments importants des installations olympiques ne seront pas terminés à temps pour les jeux.

Quant au reste, M. Goldbloom est relativement optimiste, optimisme de commande puisqu'il doit faire accepter les jeux par les fédérations sportives internationales et que, dans le cas contraire, le déficit de Montréal ne pourrait que s'accroître. Le ministre affirme donc que les jeux se tiendront à condition d'obtenir la collaboration indispensable. En clair, cela signifie qu'il faut éliminer les arrêts de travail, les conflits syndicaux de toutes sortes qui ont été un autre boulet à porter pour les Jeux olympiques de Montréal. Ainsi, il n'y aurait pas trop d'inquiétude au sujet des préparatifs concernant 19 des 21 disciplines sportives.

Dans l'immédiat, le ministre des Affaires municipales devra faire accepter, samedi, à Innsbruck, l'état des installations par les représentants des diverses disciplines sportives. On peut prévoir que celles-ci manifesteront passablement de sévérité au plan des conditions techniques dans lesquelles devront se disputer les compétitions. L'envergure internationale des événements et le sérieux avec lequel les athlètes s'y préparent justifient ces exigences. Encore faut-il considérer les difficultés dans lesquelles Montréal est placé et envisager ce que représenterait, en complications supplé-

mentaires, l'annulation des jeux ou leur tenue ailleurs que dans la métropole du pays. La compréhension manifestée à cet égard par Lord Killanin devrait s'étendre aux fédérations sportives du CIO.

Ce sens du compromis, essentiel au niveau international, on devrait d'abord le trouver au niveau national, plus spécifiquement local. Les arrêts de travail, les grèves, deviennent dans ce contexte un chantage inadmissible. Entrepreneurs et syndicats ne devraient rien ménager, dans la situation critique où se trouvent les Jeux olympiques, pour au moins parachever les travaux prévus. Restera à l'avenir à chercher avec plus d'attention les formules assurant le parachèvement des travaux sur les chantiers, tout en protégeant le droit des travailleurs autrement que par des arrêts de travail lorsqu'il s'agit d'événements internationaux de cette envergure. Il en va de l'honneur national et de la fierté des villes qui l'assument en certaines occasions.

Il faut dire que Montréal n'a pas été servi par la conjoncture économique notamment puisque les travaux des installations olympiques sont tombés au beau milieu de la plus forte poussée inflationniste subie depuis les années 30; le coût des jeux est ainsi passé de \$310 millions à \$1 milliard. Il faut l'optimisme inébranlable — et exclusif, car qui donc peut le seconder à cet égard — du maire Drapeau pour affirmer encore que les Jeux olympiques pourront s'autofinancer après 1976.

Mais le maire Drapeau, bien qu'il ait mis tout le monde devant les faits accomplis, ne peut être responsable de tous les maux. On a déjà commencé à tirer les leçons sévères qui se dégagent de l'expérience de Montréal. Ainsi, le président du CIO, Lord Killanin, a reconnu que désormais une ville seule peut difficilement avoir les reins assez solides pour assumer tous les Jeux olympiques; ceux-ci pourraient se disputer en quelques villes. Quitte cependant à ce que ces dernières s'intègrent dans une région donnée: Scandinavie, Benelux (Belgique, Hollande, Luxembourg) ou les îles britanniques, pour ne mentionner que les exemples cités.

Il ne s'agit pas seulement de répartir les compétitions sportives, il s'agit surtout d'en répartir les coûts. Dans le cas de Montréal, il est trop tard pour répartir le lieu des compétitions entre villes différentes. Il faudra, toutefois, d'une façon ou d'une autre en répartir les dépenses. Le gouvernement du Québec, qui a déjà imposé sa tutelle sur les installations olympiques, devra, faute d'un autofinancement montréalais aléatoire, assumer une bonne fraction des frais.

Compte tenu de l'envergure également nationale des jeux, Ottawa devra également assumer un fardeau supplémentaire. Il va sans dire que la même compréhension devra s'étendre au niveau international, où — on le verra demain — tout doit être facilité à Montréal pour lui permettre de rencontrer ses objectifs minimums.

Gilles BOYER

## L'opinion des lecteurs

### L'enseignement francophone supérieur au N.-B.

M. le rédacteur en chef,

Je viens de relire votre dossier du SOLEIL concernant la crise de l'enseignement supérieur francophone au Nouveau-Brunswick en décembre dernier. Je note l'article de Roch Desgagné du 15 décembre en première page (comme je vous l'ai déjà dit, cet article nous a transportés de joie!) ainsi que ceux du 18 décembre et du 14 janvier derniers.

Je tiens à vous remercier chaleureusement pour l'intérêt porté par votre quotidien à la cause du Collège Saint-Louis-Maillet et par le fait même à la cause des Acadiens. Vos reportages nous ont drôlement encouragés et profondément touchés. Je tiens à souligner également l'accueil de M. Desgagné et de vos autres journalistes lorsque je téléphone pour

transmettre nos communiqués. Ils ne refusent jamais de les enregistrer.

Comme vous le savez sans doute, nous avons gagné une bataille et signé une entente le 17 décembre que nous tenons également pour un traité de paix, mais il faudra être extrêmement vigilant pour que cette entente soit respectée en esprit autant qu'à la lettre. Et il faut assurer que l'Université qui doit naître le 1er juillet prochain sera véritablement une entité où tous les "parlant français" de cette province pourront se reconnaître.

Il y a tant de pain sur la planche: les procédures d'implantation, les amendements à la charte de l'Université, la présentation du projet de loi à la session du printemps, la composition du Conseil des Gouverneurs, les nouveaux programmes, et j'en passe.

Je vous demande de suivre les événements et si jamais, nous oublions de vous communiquer l'information, de grâce appelez-nous! Nous avons besoin de votre appui parce que vous êtes nos voisins, nos amis, et j'espère, nos alliés dans cette cause. Comme Jean Duceppe nous le disait lorsque sa compagnie est venue présenter La Mort d'un Commis-Voyageur en octobre dernier au Collège: "Le fait qu'on parle français en Amérique du Nord est un miracle." Etant donné que nous sommes du pays de La Sagouine, nous croyons aux miracles. Mais nous parlons surtout d'épanouissement maintenant en Acadie. Il est grand temps. Voilà plus de deux cents ans que nous misons sur la survivance.

Florine Thériault,  
Responsable des relations publiques  
Collège Saint-Louis-Maillet,  
Edmundston, Nouveau-Brunswick.

### Les jeunes savent relever des défis

M. le rédacteur en chef,

Voici une réponse à Mme Brigitte Bouchard, de Beauport, au sujet de son opinion parue le 26 janvier et dont le titre était "Sanctuaire de science ou pare de jeux".

Soyons justes, ma chère dame. Je fus profondément choquée et insultée après avoir lu votre lettre. D'après vous, les jeunes d'aujourd'hui ne sont là que pour "encombrer la planète, dépourvus de tout sens de responsabilités, impolis, etc."

Votre opinion, madame, sur la jeune génération est un peu exagérée à mon avis! Il est vrai que certains adolescents (comme certains adultes) ne sont que des parasites qui ne

dependent que des autres. Ils se créent une situation malencontreuse à l'école, et ne font rien pour l'améliorer. Mais si la politesse ne leur a pas été enseignée dans leur famille, que voulez-vous y faire? Les professeurs sont payés pour enseigner les matières académiques, non pas pour les élever! Je dois aussi vous faire remarquer que vous choisissez mal votre moment pour vous plaindre. En ce temps-ci de l'année, les professeurs passent une période difficile.

"Dépourvus de tout sens de responsabilité" avez-vous déclaré? Que pensez-vous d'un groupe d'élèves qui, pour obtenir des locaux adéquats et un horaire convenable, ont dû débattre, à la Polyvalente de Neufchâtel, afin

d'aider les parents et obliger les autorités à agir, avant que l'année scolaire ne soit complètement perdue. C'est ça que vous appelez une jeunesse irresponsable?

En terminant, laissez-moi vous dire que les jeunes d'aujourd'hui ont souvent à faire face à certains conflits, connaissent des situations telles qu'ils acquièrent une façon bien différente de la génération précédente de voir les choses. Ils forment leur personnalité de sorte que dans la vie, ils seront capables d'un jugement juste et impartial envers la génération plus jeune!

Lucie Riopel  
Étudiante sec. III  
St. Patrick, Neufchâtel.



### L'évolution de la messe de minuit

Monsieur l'abbé Gingras,

Ils ont raison ceux qui disaient "Ce n'est plus comme autrefois, ce n'est pas ça une messe de minuit". Cependant, je n'approuve pas le "je ne reviens pas", parce que Dieu, l'Enfant-Jésus est toujours là. Il laisse les gens faire toutes les folies qui leur plaisent, soit du côté crime, attentat, en liturgie et catéchèse. Nous n'allions pas à un spectacle, nous nous rendions participer à ce mystère d'un Dieu fait homme, la tête remplie de cantiques de Noël, le cœur "tout attendri" par ces airs de Noël si harmonieux, si vraiment musicaux que nos hommes avaient préparés deux mois. Je ne me souviens pas, mais ils étaient si heureux de se réunir à cette fin, c'était bon pour nous de les savoir là plutôt qu'à la taverne ou à la discothèque.

Et, pendant la messe de minuit, figurez-vous que nos gens avaient de telles bonnes manières, qu'ils ne se tournaient pas la tête pour regarder en arrière (il sera toujours temps de s'informer)... ou regardait peut-être à côté le manteau de fourrure neuf... enfin, M. Le Curé ne disait pas la messe dans son coin, mais au maître-autel, à la place d'honneur, en latin bien sûr, langue universelle, une continuité, en union avec le pape, l'uni-vers chrétien. Quant à nous, bien sûr, dans notre missel, on prenait le côté français, voyons. Et puis les cantiques de Noël, c'était surtout à la messe de

l'aurore, et beaucoup de personnes quittaient l'église à ce moment.

Si on nous parle de conserver notre patrimoine pour garder intacts notre âme canadienne-française, nos anciennes maisons, nos meubles, nos contes, nos légendes, pourquoi ne gardierions-nous pas aussi nos vieilles coutumes et notre façon de fêter Noël, elle est déjà si commercialisée.

M. Gingras, je vous comprends tout de même, c'est la jeunesse d'aujourd'hui, on veut tout changer sous prétexte d'évolution, allez-y, allez-y, prénez tout le bon et le beau que vous ressentez, expliquez, mais ne démolissez pas les valeurs anciennes, elles étaient de haute qualité si on en juge par ceux qui sont passés avant nous.

Ils n'étaient pas si simples d'esprit qu'on veut le faire croire.

Nous avons eu chez nous une belle messe de minuit, nos prêtres se sont bien dévoués avec leur bonne équipe, une belle participation de la part des enfants. La messe suivant le rituel entremêlée de vieux airs de Noël, tant qu'aux solistes, faudra aller aux informations...

Noël, une belle fête, gardons notre faculté d'émerveillement, et oublions pendant cette période les malheurs de l'humanité.

Agréez, je vous prie M. Gingras, mes meilleurs vœux pour l'an neuf.

Mme A. Couture  
Charny

### Attitude surprenante de l'Hydro

M. le receveur des comptes,

J'ai reçu un état de compte de l'Hydro-Québec le 15 décembre avec une note me signifiant que mon paiement devait être effectué avant le 31 décembre sinon le compte serait haussé de \$12. Je suis une assistée sociale. Le compte s'élevait à \$123.

Je n'ai pu rencontrer cette échancée, inutile de vous dire pourquoi.

D'ailleurs vous n'avez pas le droit d'envoyer un premier compte avec une date limite aussi rapprochée.

Au milieu de juin un de vos employés est venu voir mon compte, je ne l'ai d'ailleurs jamais revu. Je comprends difficilement que vous puissiez évaluer ma dette puisqu'il n'est jamais revenu. Si votre évaluation est approximative, sur quels critères vous basez-vous? J'ai aussi téléphoné plusieurs fois dans le but de

recevoir mon compte pour ne pas être pris au dépourvu.

Je vous propose donc de vous payer par versements dès qu'il y aura eu vérification. J'espère que vous ne vous appliquez pas à faire ce genre de coups bas aux gens qui n'ont d'autre opportunité que d'emprunter.

Plusieurs cas de ce genre ont été portés à la connaissance du public. Si vous ne tenez pas à avoir trop de mauvaise publicité je vous prierais de m'envoyer mon compte régulièrement.

J'aimerais avoir un reçu pour chaque versement et un accord écrit sur le mode de celui-ci. Pour être sûre que vos machines électroniques ne se trompent pas et m'envoient des comptes aussi farfelus que celui-ci.

J'ai une petite fille de 17 mois. Je vous prierais donc de ne pas me couper sans avis. Ce qui ne me surprendrait guère...

Helène Grandbois  
419 Latournelle  
Québec

## LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur:  
Jacques-G. Francoeur

Rédacteur en chef et Editeur adjoint:  
Claude Beauchamp

Directeur de l'information:  
Claude Masson

Président et directeur général:  
Paul-A. Audet

Vice-président du conseil:  
Jean-Guy Faucher

Vice-président et trésorier:  
Charles-A. Poulin

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées.

### "La Tour de Babel!"

M. le rédacteur en chef,

La Tour de "Bébel" c'est un maire portant Drapeau sur Montréal, un architecte français dormant dans son lit bercé par ses millions... (Ta li ber), un premier ministre se faisant boursacer par un "Prime Minister of Ottawa", des compagnies multinationales exploitant des travailleurs québécois,

des athlètes internationaux, et pardessus tout une reine anglaise; et voilà notre tour de COJO..., pardon de "Bébel" 1976.

Bien vôtre,

Denise Landry  
125 des Champs-Élysées  
Ste-Foy, Qué.

# la page cinq

## Monsieur le maire a repris son souffle

Le gouvernement du Québec a servi un camouflet au maire de Montréal en lui soutirant le dossier olympique. M. Drapeau est vite retombé sur ses pattes pour enfourcher un nouveau cheval de bataille, Mirabel, susceptible de faire rêver "son peuple". Les propos qui suivent, prononcés lors de la conférence donnée mercredi devant la Chambre de commerce de Montréal, démontrent que Monsieur le maire a toujours réponse à tout.

### Finances saines

"Moi, je peux encaisser, mais quand on attaque la santé financière de la ville de Montréal, j'entends pas à rire. Montréal est en bonne santé financière et n'est pas du tout dans la même situation que New York parce que, contrairement à la métropole américaine, elle n'est pas aux prises avec les trois grands virus de l'administration municipale newyorkaise: le bien-être, l'hospitalisation et l'éducation."

### Golf

"La ville de Montréal continue de se porter acquéreur de terrains à Rivière-des-Prairies afin d'aménager deux parcours de golf infiniement supérieurs à ceux qui existaient (golf municipal). Un premier parcours devrait être disponible en 1977."

### Habitation

"91 pour 100 du territoire de la ville de Montréal est déjà aménagé en plan directeur et l'on s'apprête à adopter certaines recommandations susceptibles de porter le territoire à 96 pour 100. Avec notre programme pour 1976, on atteindra 23,000 nouveaux logements municipaux tandis qu'il faudra en démolir 9,000 à cause de la construction de grands édifices et des autoroutes."

### Centre-ville

"Les communications souterraines font de Montréal la première ville du 21ème siècle en urbanisme souterrain. Montréal traverse l'âge de la puberté ce qui lui cause des problèmes tout comme les adolescents avec les boutons au visage. Il faut un certain nombre d'années pour qu'une ville digère sa transformation."

### Prochaines élections

"Je ne prends jamais une décision à plus de trois ans d'une élection. Les temps ont bien changé: on me demande plus si je vais me représenter mais plutôt si je vais démissionner. Je ne suis pas rive à ma chaise et je quitterai quand je jugerai que je ne suis plus utile."

### Régime politique

"J'ai travaillé durant deux ans avec 21 députés de l'opposition et ça m'a tellement bien réussi qu'aux élections suivantes, ils ont tous été battus. Ça n'a pas été mon année en 1975 mais en 1976, j'entends rester debout dans l'arène. Il est préférable pour un boxeur de placer un genou au plancher pour reprendre son souffle plutôt que d'y placer ses épaules."

### Efficacité du maire

"Aux Etats-Unis, des journalistes estiment que le maire de

Montréal est le plus efficace des maires sur tout le continent nord-américain. Si des journalistes à Montréal ne partagent pas cette opinion, c'est qu'ils voudraient que je place cette efficacité à leur service."

### "Le 60"

"J'ai soumis l'affaire au CRTS qui aura à se pencher sur la question. Si je gagne, j'irai, si je perds, j'irai pas. Est-ce assez clair?"

### Le France

"J'ai voulu avoir le paquebot "France" non pas uniquement pour le convertir en casino mais pour en faire un élément important d'un centre de congrès. J'ai toujours dit que je ne voulais pas voir un casino à Terre des Hommes ou sur le parc olympique. Je ne veux pas faire sentir de patates frites à ceux qui ne peuvent pas les sentir. Je ne suis pas cruel."

### Les sièges sociaux

"C'est pas parce que le maire de Montréal s'appelle Jean Drapeau que les sièges sociaux démeurent. A certains moments, il y a un climat politique, les facilités de transport, le rayonnement autour de Montréal. Les sièges sociaux reviendront à Montréal parce que Montréal deviendra le point de chute des voyageurs européens et africains pour le tiers de l'Amérique."

### La démographie

"On a tout ce qu'il faut pour aller plus loin excepté la machine à faire des enfants. Depuis 20 ans, la natalité diminue d'un point par année. Le Québec ne fait plus d'enfants. Il faudra que notre développement soit accompagné d'une politique de natalité comme on en a jamais vu encore. Deux immigrants sur trois s'en vont vers l'Ontario. Il faudra une politique de natalité... la plus agressive possible sinon Montréal deviendra un grand melting pot."

### La reine

"De toute façon, elle viendra. Comme maire, je ne peux rien faire pour corriger la situation. Si elle n'était pas venue, j'aurais pu rien faire pour qu'elle vienne."

### Les chutes Niagara

"J'ai déjà dit aux Torontois qu'ils étaient chanceux d'avoir les chutes Niagara mais je leur ai dit aussi que si jamais elles venaient qu'à disparaître de leur territoire, c'est que j'aurais trouvé le moyen de les transporter à Montréal."

### Propos recueillis

par Jacques Drapeau



par Richard Gwyn

## La crise de l'habitation est morte de sa belle mort

Une des plus importantes industries à naître au cours des dernières années est celle de la crise. Chaque crise affrontée et surmontée donne aux politiciens l'occasion d'augmenter leurs budgets et leurs effectifs, aux universitaires obscurs, leur moment de gloire lorsqu'on leur demande, comme à des sorciers, de donner leur avis et enfin, à la presse, de quoi écrire.

Nous sommes tous des drogués de la crise. Peut-être est-ce l'éthique puritaine? Mais à moins d'être aux prises avec une crise quelconque — Confédération, énergie, pollution, inflation, femmes, pauvreté, jeunesse — les Canadiens se sentent vaguement coupables comme si l'heure du châtiment allait sonner. Nous, les hommes politiques, les bureaucrates, les universitaires et les journalistes, avons besoin des crises pour justifier nos emplois et, mieux encore, pour leur donner encore plus d'importance.

Prenons la crise de l'énergie, par exemple. Saviez-vous que les réserves mondiales de pétrole sont aujourd'hui plus importantes, en relation avec la demande, qu'elles ne l'ont été depuis la fin de la dernière guerre? Ou encore la crise de l'inflation. Saviez-vous que la très respectée Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE) a prédit que le taux d'inflation du Canada serait parmi les plus bas de tout le monde occidental en 1976 et que la performance économique serait la deuxième meilleure parmi les pays étudiés?

Nous hésitons également à laisser tomber une crise même lorsque le public la considère comme terminée. Ce sont seulement les lecteurs de journaux, les plus avides et les plus scrupuleux, qui sauront que la crise la plus à la mode en 1975, celle de l'habitation, s'est tranquillement éteinte.

La Société centrale d'hypothèques et de logement l'a admis récemment. En 1975, alors que l'on prédisait que les Canadiens al-

laient être forcés de coucher dans la rue, on entreprenait la construction de 230,000 nouvelles unités de logement. Ce nombre représentait 20,000 unités de plus que l'objectif que s'était donné le gouvernement et 50,000 de plus que la prévision faite par le ministre des Affaires urbaines, Barney Danson, à la mi-75. La poussée enregistrée au cours des trois derniers mois de l'année a fait la différence.

Ces statistiques n'ont, comme telles, pas grand signification. On a en effet besoin chaque année d'environ 210,000 unités de logement pour répondre aux besoins des nouvelles familles, des immigrants et des maisons démolies, incendiées ou abandonnées. Les gains enregistrés ne sont donc pas substantiels.

L'habitation est un spécimen particulièrement intéressant de cette industrie de la crise. Elle aurait bien pu ne jamais voir le jour. Malgré tout le brouhaha politique et les manchettes de journaux, les Canadiens sont de mieux en mieux et plus économiquement logés.

Les Canadiens, selon Statistique Canada, consacraient en moyenne en 1962, 18,6 pour 100 de leur salaire net au logement sous toutes ses formes: appartements, condominiums et maisons. Ce pourcentage est tombé à 16 aujourd'hui.

Les Canadiens vivent également mieux. Un index d'occupation préparé par le Conseil économique du Canada démontre que

qu'en 1971 il y avait 0,64 Canadien par pièce ou un peu moins de deux tiers de personne. Cette proportion était passée à 0,61 en 1974.

Les statistiques peuvent cependant être trompeuses. On connaît bien l'histoire de l'homme qui s'est noyé en tentant de traverser à gué une rivière d'une profondeur moyenne de 18 pouces.

La crise de l'habitation est terminée. Il reste toutefois une série de problèmes majeurs.

La spirale des prix a été parti-

culièrement onéreuse pour les familles à faible revenu. Quelque 300,000 familles canadiennes utilisent 50 pour 100 et plus de leur revenu net pour le logement soit le double de ce qu'elles devraient y consacrer.

La location, particulièrement dans des villes comme Toronto et Vancouver, est souvent introuvable ou sinon hors de prix.

Le prix des terrains, toujours à Toronto et à Vancouver, n'a aucune commune mesure avec leur valeur réelle.

Toutefois, contrairement à une crise, les problèmes peuvent être à la fois définis et surmontés. Le programme annoncé par Danson en novembre dernier a attiré les constructeurs vers le marché des habitations à bas prix. Les prêteurs, comme les banques et les trusts, ont augmenté leurs fonds hypothécaires. Danson, avec sa subvention de \$1,000 par maison aux municipalités, a fortement encouragé ces derniers à créer des subdivisions de zonage pour les maisons à prix modique. Les effets bénéfiques de ces mesures qui devraient permettre de faire baisser le prix des terrains ne se manifesteront que dans quelques mois.

Danson cherchera évidemment à se donner tout le crédit. La crise du logement a toutefois été réglée par les mêmes bonnes vieilles méthodes: l'industrie de la construction a continué de construire des maisons, les maisons de courtage immobilier de les vendre et les Canadiens en sont arrivés à la conclusion, pleine de bon sens, que le prix des maisons était suffisamment élevé et que l'on pouvait aussi bien vendre qu'acheter.

C'est tricher, je le sais, que d'affirmer qu'une crise peut avoir complètement disparu. Et encore plus condamnable de laisser entendre que les lois de l'offre et de la demande, plutôt que les experts, peuvent avoir eu raison de la crise. Ma seule excuse est de croire qu'une note gaie n'est pas superflue dans le climat actuel.

Tous droits réservés Toronto Star et Le Soleil



LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au no 390 est, rue Saint-Vallier, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée, qui en est l'éditeur. Seule La Presse Canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans Le Soleil. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

### tarifs d'abonnements

LIVRAISON A DOMICILE: DU LUNDI AU SAMEDI, \$1.00 PAR SEMAINE. SEPTILES et PORT CARTIER DU LUNDI AU SAMEDI, \$1.25 PAR SEMAINE. PRIX A L'UNITÉ: DU LUNDI AU VENDREDI 0.25, LE SAMEDI 0.40

### ABONNEMENTS PAYES D'AVANCE:

	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
Par porteur, lundi au samedi:	\$12.50	\$25.00	\$50.00
Sept-îles et Port Cartier (par porteur)	\$15.75	\$31.25	\$62.50
PAR LA POSTE, lundi au samedi			
Province de Québec	\$15.00	\$30.00	\$60.00
Autres provinces du Canada	\$17.50	\$33.00	\$70.00
Pays étrangers	\$37.50	\$75.00	\$150.00

### SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

Pour tout renseignement, vous pouvez communiquer avec nous de 8h30 à 19h30, samedi de 8h30 à 11h30  
**647-3334**

### RENSEIGNEMENTS

**647-3233**

### RÉDACTION

**647-3394**

### SERVICE DE LA PUBLICITÉ

ANNONCES CLASSÉES	<b>647-3311</b>
CARRIÈRES ET PROFESSIONS	<b>647-3266</b>
PUBLICITÉ - DÉTAILLANTS	<b>647-3435</b>
PUBLICITÉ GÉNÉRALE	<b>647-3536</b>

### AUTRES SERVICES

ACHATS	<b>647-3241</b>
CRÉDITS ET RECOURS	<b>647-3236</b>
PERSONNEL	<b>647-3219</b>
PROMOTION	<b>647-3342</b>

# Le Canada ne veut pas jouer le rôle d'intermédiaire entre les E.-U. et Cuba

CARACAS — Le Canada ne cherche aucunement à jouer un rôle d'intermédiaire entre les Etats-Unis et Cuba dans le rétablissement éventuel des relations entre ces deux pays.

C'est ce qu'a précisé hier, le premier ministre Trudeau au cours d'une conférence de presse avant son départ pour le Venezuela où il doit passer quatre jours, avant de rentrer lundi à Ottawa.

M. Trudeau a cependant fait remarquer que quelques mois après ses voyages en Chine et en Union soviétique, le président des Etats-Unis, Richard Nixon, s'était rendu en visite officielle dans ces pays.

M. Trudeau s'est cependant refusé à présumer des conséquences que pourrait avoir sa visite à Cuba sur le rétablissement des relations américano-cubaines. Il convient, en effet, de signaler que l'intervention militaire cubaine en Angola et la proximité des élections présidentielles aux Etats-Unis rendent fort peu probable tout développement de cette question.

Néanmoins, la réaction canadienne au voyage du premier ministre à Cuba ainsi que l'accueil particulièrement chaleureux dont il a été l'objet, pourraient fort bien servir de baromètre de l'état de l'opinion publique américaine sur une reprise des relations Etats-Unis-Cuba, selon certains experts canadiens.

Quant à la possibilité que l'accueil qu'il a reçu à Cuba ne choque une partie de l'opinion publique canadienne farouchement anti-communiste, M. Trudeau s'est contenté de répondre que cela était inévitable et qu'il ne fallait pas s'en surprendre outre mesure.

Lorsqu'on lui a demandé s'il ne s'était pas senti dans l'ombre du

leader cubain tout au long de sa tournée cubaine, M. Trudeau a répondu avec un sourire qu'il n'avait jamais vu auparavant de leader charismatique.

Il a dit avoir été très impressionné par la condition physique et intellectuelle de Fidel Castro. C'est un homme intense et de grand savoir, un homme d'envergure internationale, a déclaré M. Trudeau. Il est calme et fier, c'est un homme qu'on oublie difficilement, a poursuivi M. Trudeau précisant cependant que jamais au cours de leurs entretiens, Fidel Castro n'a parlé avec fanatisme.

Parlant de l'importance de telles visites officielles, le premier ministre a déclaré qu'elles permettaient d'accélérer le développement des relations bilatérales et, partant, de la compréhension mutuelle. Au plan concret, M. Trudeau a soutenu que ces visites permettaient de débloquent certains dossiers, sans préciser davantage.

M. Trudeau s'est, par la suite, rendu à l'aéroport Jose Martí où, encore une fois, des milliers de Cubains s'étaient massés. Les cérémonies de départ ont cependant été retardées, Fidel Castro s'étant rendu à l'improviste à l'ambassade du Canada, où se trouvait le couple Trudeau, pour les amener personnellement visiter La Havane avant leur départ.

La délégation canadienne s'est ensuite envolée pour Caracas où le premier ministre Trudeau a été accueilli, en fin d'après-midi d'hier, par le président du Venezuela, M. Carlos Andrés Pérez.

Les deux hommes auront des entretiens au cours de la fin de semaine.

Il va sans dire qu'il sera question de pétrole, principalement au niveau de la technologie. Le Venezuela est, en effet, intéressé à acquérir la technologie mise au point au Canada dans l'exploitation des sables bitumineux de l'Althabaska ainsi que dans l'extraction du pétrole lourd.

Le Canada est, de son côté, fort intéressé à améliorer avec le Venezuela sa balance commerciale qui a montré, en 1974 un déficit de plus d'un milliard de dollars. Le vice-président de Petro-Canada, M. Bill Hopper, fait partie de la délégation qui accompagne le premier ministre Trudeau pour ces importants entretiens.

Les jeunes libéraux de la région de Montréal ont, pour leur part, annoncé hier qu'ils lançaient une pétition pour s'opposer à l'inauguration des Jeux olympiques par la reine Elisabeth II. Ils rejoignent ainsi la prise de position du Parti québécois et de la Société Saint-Jean-Baptiste. On se souvient que dernièrement le ministre Goldbloom, responsable de la Régie des installations olympiques, avait émis l'avis qu'il préférerait voir cette tâche confiée à un Canadien.

Les jeunes libéraux appuient également une requête du premier ministre Bourassa en vue d'une participation financière directe d'Ottawa à la

réalisation des installations olympiques.

Des toilettes. Une personne en autorité à la commission des installations olympiques a donné l'assurance que des toilettes convenables seraient à la disposition des milliers de visiteurs et il a qualifié de "ridicules" des rapports selon lesquels la construction de ces toilettes serait affectée par les "coupures" proposées par la commission afin que le stade soit prêt pour la date d'ouverture, le 17 juillet.

Le plus bas ou toute autre soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

Le dépôt de garantie doit être fourni avec chacune des soumissions, selon la forme et le montant indiqués dans les documents relatifs à la soumission.

La plus basse ou toute autre soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

Le dépôt de garantie doit être fourni avec chacune des soumissions, selon la forme et le montant indiqués dans les documents relatifs à la soumission.

La plus basse ou toute autre soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

Parlant de l'importance de telles visites officielles, le premier ministre a déclaré qu'elles permettaient d'accélérer le développement des relations bilatérales et, partant, de la compréhension mutuelle. Au plan concret, M. Trudeau a soutenu que ces visites permettaient de débloquent certains dossiers, sans préciser davantage.

M. Trudeau s'est, par la suite, rendu à l'aéroport Jose Martí où, encore une fois, des milliers de Cubains s'étaient massés. Les cérémonies de départ ont cependant été retardées, Fidel Castro s'étant rendu à l'improviste à l'ambassade du Canada, où se trouvait le couple Trudeau, pour les amener personnellement visiter La Havane avant leur départ.

La délégation canadienne s'est ensuite envolée pour Caracas où le premier ministre Trudeau a été accueilli, en fin d'après-midi d'hier, par le président du Venezuela, M. Carlos Andrés Pérez.

Les deux hommes auront des entretiens au cours de la fin de semaine.

Il va sans dire qu'il sera question de pétrole, principalement au niveau de la technologie. Le Venezuela est, en effet, intéressé à acquérir la technologie mise au point au Canada dans l'exploitation des sables bitumineux de l'Althabaska ainsi que dans l'extraction du pétrole lourd.

Le Canada est, de son côté, fort intéressé à améliorer avec le Venezuela sa balance commerciale qui a montré, en 1974 un déficit de plus d'un milliard de dollars. Le vice-président de Petro-Canada, M. Bill Hopper, fait partie de la délégation qui accompagne le premier ministre Trudeau pour ces importants entretiens.

Les jeunes libéraux de la région de Montréal ont, pour leur part, annoncé hier qu'ils lançaient une pétition pour s'opposer à l'inauguration des Jeux olympiques par la reine Elisabeth II. Ils rejoignent ainsi la prise de position du Parti québécois et de la Société Saint-Jean-Baptiste. On se souvient que dernièrement le ministre Goldbloom, responsable de la Régie des installations olympiques, avait émis l'avis qu'il préférerait voir cette tâche confiée à un Canadien.

Les jeunes libéraux appuient également une requête du premier ministre Bourassa en vue d'une participation financière directe d'Ottawa à la

réalisation des installations olympiques.

Des toilettes. Une personne en autorité à la commission des installations olympiques a donné l'assurance que des toilettes convenables seraient à la disposition des milliers de visiteurs et il a qualifié de "ridicules" des rapports selon lesquels la construction de ces toilettes serait affectée par les "coupures" proposées par la commission afin que le stade soit prêt pour la date d'ouverture, le 17 juillet.

Le plus bas ou toute autre soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

Le dépôt de garantie doit être fourni avec chacune des soumissions, selon la forme et le montant indiqués dans les documents relatifs à la soumission.

La plus basse ou toute autre soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

Le dépôt de garantie doit être fourni avec chacune des soumissions, selon la forme et le montant indiqués dans les documents relatifs à la soumission.

La plus basse ou toute autre soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

Le dépôt de garantie doit être fourni avec chacune des soumissions, selon la forme et le montant indiqués dans les documents relatifs à la soumission.

La plus basse ou toute autre soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

## avis légaux. appels d'offres. soumissions.

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**Municipalité de VILLE DE BEAUPRE**  
**Aux Contribuables de la susdite municipalité**  
**AVIS PUBLIC**  
EST PAR LES PRESENTES DONNE par le soussigné, QUE—  
Le conseil municipal de la Ville de Beauré a adopté lors de sa séance régulière du 19 janvier 1976 le règlement no 376 concernant l'imposition de la taxe foncière et de la taxe locative pour 1976. Les intéressés sont priés d'agir en conséquence.  
Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.  
DONNE à Beauré ce vingt-sixième jour de janvier mil neuf cent soixante-seize.  
Jean-Paul Paré, o.m.a. Secrétaire-Treasorier.

**CANADA**  
**MINISTRE DES TRANSPORTS**  
**ADMINISTRATION CANADIENNE DES TRANSPORTS AERIENS**  
**APPEL D'OFFRES**  
Des soumissions sont demandées pour le projet suivant à Dorval, Québec. **RAMASSAGE ET ELIMINATION DES ORDURES, AEROPORT INTERNATIONAL DE MONTREAL, DORVAL, QUEBEC.**  
Les soumissions cachetées, portant sur l'enveloppe la mention du projet ci-dessus et adressées au Surintendant, Gestion du Matériel, Edifice de l'Administration Régionale, Aéroport International de Montréal, Dorval, Québec, H4Y 1B9 (636-3203), seront reçues jusqu'à 300 heures de l'après-midi, heure normale de l'est, le 23 février 1976.  
Les documents peuvent être obtenus sur demande à l'adresse ci-haut mentionnée sur réception d'un chèque visé de \$25 fait au nom du Receveur Général du Canada. Le dépôt est remboursable sur retour des documents en bon état dans un délai de 14 jours après l'avis des résultats de l'appel d'offres.  
Une réunion d'information sur la soumission sera tenue jeudi, le 12 février 1976, à 10h00 a.m. à la salle de réunion M-100 au premier étage de l'Aéroport International de Montréal, Dorval, pour répondre à toutes questions concernant cet appel d'offres.  
Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.  
F. E. ARPIN  
Administrateur régional du Québec  
Administration Canadienne des Transports Aériens  
Ministère des Transports  
Aéroport International de Montréal, Dorval  
Le 21 janvier 1976.

**NLHC**  
**SOCIÉTÉ D'HABITATION DE TERRE-NEUVE ET LABRADOR**  
**SOUSSIONS**  
**WABUSH LAND ASSEMBLY**  
**SUBDIVISION LAC-JEAN**  
Les soumissions cachetées, parfaitement identifiées quant au contenu et adressées au soussigné, seront acceptées jusqu'à midi, heure de Terre-Neuve, le 19 février 1976, pour la construction de routes, aqueducs, égouts, services électriques extérieurs et équipements pour le projet 270 lot Provincial Land Assembly situé à Wabush, Labrador.  
On peut obtenir les plans, spécifications et formules de soumission, à l'adresse mentionnée ci-dessus et ils sont disponibles pour consultation aux Bureaux de l'Association des Constructeurs de Terre-Neuve et du Labrador, Green Building, O'Leary Avenue, St-John's; suite 11, Commerce Court, Corner Brook; Grand Falls, Newfoundland.  
Les soumissions seront ouvertes à l'adresse mentionnée ci-dessus immédiatement après la période accordée pour la livraison des soumissions.  
Un dépôt de \$30 est requis pour chacun des ensembles de plans, spécifications et documents relatifs à la soumission. Ce dépôt est conservé si les plans, spécifications et documents ne sont pas retournés en parfait état à ce bureau dans les dix jours suivant la date du choix du contrat.  
Le dépôt de garantie doit être fourni avec chacune des soumissions, selon la forme et le montant indiqués dans les documents relatifs à la soumission.  
La plus basse ou toute autre soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

**DIRECTOR OF ENGINEERING SERVICES**  
**NEWFOUNDLAND AND LABRADOR**  
**HOUSING CORPORATION**  
**SECOND FLOOR**  
**ELIZABETH TOWERS**  
**ST. JOHN'S, NEFLD.**  
**A1B 1R9**

**CENTRE EDUCATIF DE PORT-CARTIER**  
**COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DU GOLFE**  
**VILLE DE PORT-CARTIER**  
**APPEL D'OFFRES**  
**DOCUMENT 2**  
**CO-PROPRIETAIRES**  
LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DU GOLFE  
30, rue Comeau  
Sept-Îles, Qué.  
LA VILLE DE PORT-CARTIER  
Hotel de Ville  
Port-Cartier, Qué.  
**ARCHITECTE**  
LA ROCHE & DERY  
48, rue des Remparts  
Québec, Qué.  
G1R 3R8  
**INGENIEUR EN CHARPENTE, MECANIQUE, ELECTRICITE ET SERVICES EXTERIEURS**  
DUPONT, ROY, BERGERON, GARIEPY, LEROUX & ASSOCIES  
680, boulevard Laure  
Suite 66  
Sept-Îles, Qué.  
LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DU GOLFE ET LA VILLE DE PORT-CARTIER, co-propriétaires, demandent des soumissions pour les travaux du centre éducatif de Port-Cartier.  
Seules sont autorisées à soumissionner pour l'exécution des travaux les personnes ayant leur principale place d'affaires dans la Province de Québec.  
Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau de l'architecte ci-haut mentionné à compter de mardi le 3 février 1976 de 9:00 heures à 17:00 heures, le tout contre un dépôt de trois cents dollars (\$300) qui sera remboursé au soumissionnaire sur remise des plans et devis en bon état et à la satisfaction de l'architecte, dans les trente (30) jours qui suivront l'ouverture des soumissions.  
Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de neuf cent cinquante mille dollars (\$950,000.00) à l'ordre des co-propriétaires LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DU GOLFE ET LA VILLE DE PORT-CARTIER ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant valide pour une période de trente (30) jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun égal à cinquante pour cent (50%) du montant du contrat.  
Les soumissions (l'original et deux (2) copies) dans des enveloppes cachetées et adressées aux soussignés, seront reçues au siège social de la Commission Scolaire Régionale du Golfe, 30, rue Comeau, Sept-Îles, P.Q. jusqu'à 16 heures, heure en vigueur localement, le 16 du mois de mars 1976 pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.  
L'entrepreneur soumissionnaire a la responsabilité de s'assurer que les sous-traitants qu'il a choisis dans les spécialités ci-dessous mentionnées lui fourniront, à leurs frais, un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun pour 50% du prix du contrat de la spécialité.

**SPECIALITE**  
**MONTANT DU CHEQUE VISE OU CAUTIONNEMENT DE SOUMMISSION EN DOLLARS**  
Plomberie \$50,000  
Electricité-chauffage \$100,000  
Ventilation \$100,000  
Charpente d'acier \$50,000  
Les soumissionnaires de ces sous-traitants seront accompagnés d'un chèque visé au montant stipulé ci-dessus, fait à l'ordre des co-propriétaires ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant, valide pour quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions.  
Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.  
Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions de l'arrêté en conseil no 2280 en date du 7 décembre 1961.  
Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

**LEOPOLD LAVERTE**  
**Directeur général**  
**Vilmond Couture**  
**Greffier**

**Donné par l'architecte au nom de Monsieur Jean-Yves Legare, m.a.h. Directeur général.**



georges angers en Amérique latine

M. Trudeau a longuement insisté sur l'importance du modèle de société que Cuba a développé au cours des dernières années. Le premier ministre a dit que ce modèle était d'importance pour le monde car il ne fait aucun doute, à ses yeux, que d'autres pays en voie de développement l'adoptent.

Interrogé sur les changements qu'il avait perçus à Cuba depuis son premier voyage avant la révolution, M. Trudeau a d'abord expliqué que les deux voyages qu'il a effectués à Cuba l'avaient été dans des contextes fort différents. Néanmoins, M. Trudeau a déclaré avoir été fort impressionné par les progrès immenses que Cuba a réalisés en matière d'agriculture, de logement et d'école.

# Le dossier olympique sera 'alourdi' de \$24 millions

Le dossier olympique s'est encore alourdi, hier, alors que le ministre de la Défense nationale, M. James Richardson, a déclaré aux Communes que les frais spéciaux des Forces armées aux Jeux olympiques, évalués à \$24 millions, ne seront pas acquittés à l'aide de fonds fédéraux.

Il a toutefois ajouté que les négociations à ce chapitre n'étaient pas terminées avec les autorités montrealaises et québécoises. Répondant à une question du député créditiste de Bellechasse, M. Adrien Lambert, le ministre a expliqué que le gouvernement fédéral paierait cependant les salaires réguliers ainsi que les allocations des quelque 1.500 militaires qui seront affectés aux Jeux olympiques.

Il a rappelé que, de ce nombre, 5.500 militaires assumeront les fonctions directement reliées à la sécurité; 2.500 autres travailleront avec le COJO et les derniers 2.500 seront affectés à des tâches de soutien.

**Meubles olympiques**  
Les meubles qui agrémenteront les appartements du village olympique ne sont pas encore fabriqués et ils ont déjà coûté au gouvernement provincial la somme de \$174.000.

**40 pour 100 des Québécois...**

(Suite de la première page)  
courtier, "parce qu'ils ne peuvent faire autrement". 23 pour 100 soutiennent que ses conseils sont nécessaires, alors que 38 pour 100 seraient disposés à traiter directement avec les compagnies, donc sans intermédiaires.

Et 61 pour 100 des gens seraient prêts à acheter leurs primes directement d'une compagnie, si leur prime devait être réduite de 5 pour 100, tandis que 82 pour 100 feraient de même, si l'y avait rabaissement de 10 pour 100 de la prime.

Autres questions de détails non négligeables, 48 pour 100 des Québécois...

**Parc Saguenay:**  
**Québec...**

(Suite de la première page)  
Saguenay, ont dit qu'ils préféreraient voir créer un parc provincial plutôt que de céder un seul pouce carré de terrain à Ottawa, à la suite de l'expérience du parc Forillon et de l'opposition des autres provinces à l'aménagement des parcs fédéraux.

**Appui de la population**  
Ils nient aussi les allégations des promoteurs du projet voulant que la population appuie le projet fédéral. La requête qu'on fait circuler les promoteurs aurait, selon eux, été endossée par de jeunes enfants et des adultes qui siegèrent allégrement sans en connaître l'enjeu.

"Enfin, ont conclu les visiteurs, ce n'est pas par des promesses qu'on fera taire la contestation"

cois contre 26 pour 100 croient que les courtiers devraient jouer un rôle dans le nouveau système d'assurance-automobile que le gouvernement mettra éventuellement au point.

Par ailleurs, 48 pour 100 affirment que les avocats devraient en être exclus, contre 30 pour 100, alors que 48 pour 100 également pensent que les avocats ne permettent pas de mieux défendre leurs intérêts lors du règlement d'un accident. Seulement 17 pour 100 avancent le contraire.

Trente-trois pour 100 affirment aussi que les avocats ne jouent pas un rôle utile dans le système d'assurance actuel, contre 28 pour 100, alors que 36 pour 100 des gens sont plus ou moins d'accord avec cette assertion.

**Question d'étatisation**  
Enfin, 35 pour 100 soutiennent que l'entreprise privée est plus efficace que le gouvernement pour administrer un régime d'assurance-automobile, contre 22 pour 100, tandis que 38 pour 100 (les indécis) sont plus ou moins d'accord.

A la question précise, "Êtes-vous pour l'étatisation de l'assurance-automobile?", 56 pour 100 des Québécois avaient dit oui, contre 20 pour 100 et 22 pour 100 d'indécis, mais 29 pour cent de ceux qui ont opté pour l'étatisation ont commis une erreur fondamentale en croyant que cette mesure aurait pour effet de faire en sorte que tout le monde serait automatiquement assuré. Deux notions qui n'ont évidemment aucun rapport entre elles, mais que les gens confondent.

C'est pourquoi, explique le professeur Morin, les réponses sur cette question ont dû être "rajustées" en conséquence.

**Zappia réclame \$2 millions**

M. Zappia, qui dirige les Terrasses Zarolega, société chargée de bâtir le village olympique, a été disqualifié de la course au leadership à la suite de cette affaire.

Dans sa poursuite, il nomme MM. Christian Vien, de Québec, et Marc Dubuc et Paul Delaney, de Montréal, comme étant ceux qui auraient "saboté" sa campagne.

M. Zappia raconte qu'il a engagé M. Vien pour recueillir des signatures appuyant sa candidature. C'est ce dernier qui, à son tour, aurait embauché MM. Dubuc et Delaney.

On se rend compte, par la suite, que 26 noms se trouvaient également sur le bulletin de M. Zappia et sur celui de M. Brian Mulroney, un autre candidat.

M. Zappia soutient que les trois hommes travaillaient pour M. Mulroney au moment où ils devaient lui être fidèles.

Cette affaire, déclare-t-il, a terni sa réputation d'homme d'affaires et de candidat et c'est pourquoi il réclame \$2 millions.

**le saviez-vous?**  
Le drapeau du Danemark est le plus ancien drapeau national à n'avoir pas subi de modification. Il date du 13e siècle. (UPI)

## APPEL D'OFFRES

**Projet no 278-76**  
La Régie de l'assurance-maladie du Québec recevra des offres pour le projet ci-après décrit:

12.000.000 enveloppes (d'envoi et de retour)

Ceux qui désirent soumissionner sont invités à se procurer le formulaire nécessaire à la préparation des soumissions, en s'adressant à Siège social de la Régie, au 1134 chemin St-Louis, Sillery, 5e étage, téléphone: 418 - 643-8918.

**Closure des soumissions**  
**Le 12 février 1976 à 15h00**

Seules les offres présentées sur le formulaire préparé par la Régie et retournées dans les enveloppes fournies à cette fin seront prises en considération.

La Régie de l'assurance-maladie du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Le Chef des Services auxiliaires  
Marc Bedard

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC  
RÉGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE DU QUÉBEC

## APPEL D'OFFRES

**Projet no 279-76**  
La Régie de l'assurance-maladie du Québec recevra des offres pour le projet ci-après décrit:

12.750.000 formulaires en continus différents formats.

Ceux qui désirent soumissionner sont invités à se procurer le formulaire nécessaire à la préparation des soumissions, en s'adressant à Siège social de la Régie, au 1134 chemin St-Louis, Sillery, 5e étage, téléphone: 418 - 643-8918.

**Closure des soumissions**  
**Le 13 février 1976 à 15h00**

Seules les offres présentées sur le formulaire préparé par la Régie et retournées dans les enveloppes fournies à cette fin seront prises en considération.

La Régie de l'assurance-maladie du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Le Chef des Services auxiliaires  
Marc Bedard

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC  
RÉGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE DU QUÉBEC

**DEMANDE DE SOUMMISSIONS**  
pour la construction de l'agrandissement de  
**LE CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ LAVAL:**  
**CONSULTATIONS EXTERNES, RECHERCHE ET ENSEIGNEMENT**  
**PROPRIÉTAIRE DU PROJET:**  
Le Centre Hospitalier de l'Université Laval  
2705, boulevard Laurier, Québec  
Téléphone: 656-8191

**ARCHITECTES:**  
Belzile, Brassard, Gauthier  
477, boulevard Champlain, Québec G1K 4J4  
Téléphone: 534-3393

**INGENIEURS EN STRUCTURE:**  
Dufresne & Associés Limitée  
841, Marguerite-Bourgeoys, Québec G1S 3W7  
Téléphone: 683-8346

**INGENIEURS EN MECANIQUE:**  
Gilbert, Bourassa, Gagné, Morin & Associés Limitée  
2700, boulevard Laurier, Ch. 504, Ste-Foy, Québec G1V 2L8  
Téléphone: 653-9274

Seuls sont autorisés à soumissionner pour l'exécution des travaux, les gens ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

**OBTENTION DES DOCUMENTS**  
Les plans et devis complets d'architecture, de structure et de mécanique et les documents contractuels seront disponibles, aux entrepreneurs généraux seulement, au bureau de l'Architecte ci-haut mentionné, à compter de lundi le 2 février 1976, à 14:00 heures, sur préavis téléphonique seulement, contre un chèque visé de trois cents dollars (\$300); des plans de mécanique et d'électricité pourront être obtenus au bureau de l'ingénieur en mécanique, contre un chèque visé de cent dollars (\$100); des plans de structure seront disponibles au bureau de l'ingénieur en structure, contre un chèque visé de soixante-quinze dollars (\$75). Les dépôts seront remboursés à ceux-ci seulement qui remettront les plans et devis en bon état, au plus tard trois (3) semaines après l'entrée des soumissions. Les dépôts ne seront pas remis à ceux qui n'auront pas présenté de soumission. Des séries complètes de plans et devis seront à la disposition des sous-entrepreneurs et fournisseurs, pour consultation, au bureau de l'Association de la Construction de Québec, à Québec, Montréal et Rimouski.

**ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX**  
La soumission de chaque entrepreneur général devra être accompagnée soit d'un cautionnement de soumission, soit d'un chèque visé à l'ordre du Propriétaire, l'un ou l'autre valide pour quatre-vingt-dix (90) jours et représentant au moins dix pour cent (10%) du prix total de la soumission.

La garantie de soumission devra être remplie sur la formule fournie à cet effet par l'Architecte, ou y être en tout point conforme. Les entrepreneurs généraux devront de plus accompagner leur soumission d'un engagement de la caution à fournir le cas échéant une garantie d'exécution représentant 50% du montant du contrat et une garantie de paiement de la main-d'œuvre, des services et des matériaux représentant 50% du montant du contrat. La caution devra renoncer au bénéfice de discussion.

Les soumissions (l'original et deux copies) dans des enveloppes cachetées et adressées à l'attention de Monsieur François Lefebvre, Directeur Financier de Le Centre Hospitalier de l'Université Laval, local J-22, seront reçues pas plus tard que mercredi le 10 mars 1976, à 09:00 heures (heure en vigueur localement) et ouvertes publiquement le même jour, à la même heure et au même endroit.

**SOUS-TRAITANTS**  
Tous les sous-traitants dont le montant de la soumission excède cinq mille dollars (\$5.000) devront faire parvenir leur soumission au Bureau des Soumissionnaires Déposés du Québec, à Québec, avant 16:00 heures (heure en vigueur localement), mercredi le 3 mars 1976 et devront être présentés sur les formules officielles du B.S.D.Q.

Les soumissions de tous les sous-traitants ci-haut mentionnés, devront être accompagnées, soit d'un chèque visé, fait à l'ordre du Propriétaire ou d'un cautionnement de soumission, valide pour cent-vingt (120) jours de la date d'ouverture des soumissions, l'un ou l'autre représentant au moins dix pour cent (10%) du montant de soumission.

Tous les sous-traitants ci-haut mentionnés sans exception devront aussi accompagner leur soumission d'un engagement de la caution à fournir le cas échéant une garantie d'exécution et une garantie pour gages, matériaux et services, représentant chacune 50% du montant de la soumission.

Il appartiendra aux entrepreneurs généraux soumissionnaires de vérifier si les documents de soumission exigés des sous-traitants ont bien été fournis, et de décider de leur validité, nonobstant le droit du Propriétaire d'intervenir dans cette question s'il le désire. Les sous-traitants qui soumissionnent sur une section du devis devront remettre un prix couvrant la totalité de la section. Aucun item ne devra être exclu; les soumissions incomplètes seront susceptibles d'être rejetées.

Le Propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.  
QUÉBEC, ce 28 janvier 1976

Donné par l'architecte au nom de Monsieur Jean-Yves Legare, m.a.h. Directeur général.

# faits divers



## Chez Birks et à la BCN \$207,000 disparaissent en bijoux et en argent

Aucune arrestation n'avait été effectuée par la police de Québec, hier soir, en rapport avec le vol à main armée à la joaillerie Birks, côte de la Fabrique, à Québec.

Par ailleurs, la police a été informée que l'inventaire ne serait pas completé avant quelques jours. Elle laisse toutefois entendre que le vol peut atteindre \$200,000. Une seule des bagues dérobées vaut \$29,000.

Deux individus connaissant très bien les lieux ont attendu que le système d'alarme ait été débranché par le premier employé, vers 7h30 hier matin, et ils sont entrés par effraction par le capot du toit. Ils ont maîtrisé les cinq employés à mesure qu'ils arrivaient et ils se sont fait ouvrir deux portes qu'ils ont pillées de tout leur contenu.

La police recherchait deux automobiles, des Oldsmobile brune et vert pâle, modèle récent; ces voitures auraient été vues près de la bijouterie Birks, à l'heure du vol. Armés de pistolets 9mm, le visage caché par des cagoules, conservant leur sang-froid, suivant un plan établi à l'avance et reliés à un ou d'autres comparses à l'aide de mobiliphones, les deux voleurs ont pris le temps de menotter chacun des cinq employés quelques minutes après leur entrée en scène.

D'autre part, la police estime à \$7,000 la somme d'argent dérobée par deux "cagouleurs", hier soir, à la succursale de la Banque Canadienne Nationale du 161 rue des Chênes ouest.

Le hold-up a eu lieu vers 18h10. Huit employés et au-

tant de clients ont dû se coucher à terre. Les deux voleurs étaient armés d'une carabine coupée et ils ont pris la fuite à pied par la rue Duval. Leurs pistes ont été suivies jusqu'à la rue Fleur de Lys où ils auraient pris place à bord d'une auto.

Par ailleurs, un automobiliste a dû laisser monter de force deux individus, hier soir, au croisement de la route de l'Église et du chemin Saint-Louis. Sous la menace d'un revolver, il s'est dirigé vers les Plaines où les individus l'auraient dépouillé de son argent.

De son côté, la poste de la Sûreté du Québec à Montmagny a mis la main sur deux individus qui venaient de commettre un vol qualifié dans un bar d'essence de Beaumont.

C'est en vain que la police a établi des barrages, après le vol chez Birks

Le Soleil, Roland Marbois

## Une femme est libérée d'une accusation de meurtre, à Sept-Iles

par Lucien LATULIPPE

Mme Marcel Veilleux, de Sept-Iles, a été libérée de l'accusation de meurtre qui pesait contre elle. Cette décision a été rendue, avant-hier, par le juge Yvon Mercier, qui avait présidé l'enquête préliminaire, la veille.

Agée de 40 ans, et copropriétaire du restaurant Boulevard B.B.Q., situé sur le boulevard Laure, à Sept-Iles, Mme Veilleux avait été accusée du meurtre de Benoit Blackburn, âgé de 21 ans, qui a été abattu de trois coups de feu, le 7 décembre dernier.

D'autre part, deux professeurs et un dynamiteur connaîtront leur sentence, prochainement. Ils ont décidé d'avouer leur culpabilité au palais de justice de Baie-Comeau.

Maurice Dumais, âgé de 27 ans, Jean-Guy Tremblay, âgé de 30 ans, et Pierre Deslauriers, dynamiteur, étaient accusés d'avoir mis le feu à deux écoles de Hauterive lors de la grève du front commun de 1972. Aucune arrestation n'a été portée contre un quatrième suspect, faute de preuve.

Richard Gagné, âgé de 48 ans, de Saint-Raphaël de Bel-

lechasse, a été acquitté de l'accusation de voies de fait avec intention de mutiler, pour cause d'aliénation mentale. Le juge Louis Carrier a toutefois remis le prévenu entre les mains de l'Institut Pinel, de Montréal, pour y être interné aussi longtemps que son état mental le nécessitera.

Le 25 mars dernier, M. Gagné a blessé d'un coup de feu son fils de 14 ans, Real, et il a pris la fuite en auto. Il a été rejoint quatre jours plus tard par la police de Sainte-Foy, alors qu'il déambulait en face du Centre hospitalier de l'université Laval, où il travaillait comme pâtissier.

Par ailleurs, c'est aux Assises d'avril prochain que Lionel Corriveau, âgé de 54 ans, de Montmagny, devra subir son procès sous trois chefs d'accusation: 1) avoir causé par négligence des lésions corporelles à Sylvie Pelletier, âgée de 19 ans, de Montmagny; 2) délit de fuite; 3) fautes diminuées par l'alcool.

Mlle Pelletier avait été heurtée par une auto, le 3 octobre dernier, alors qu'elle déambulait en bordure de la route 132 à Montmagny avec deux compagnes, et elle est encore hospitalisée.

## avez-vous déjà songé aux problèmes que représente une opération immobilière?

Vendre ou acheter sont devenus, aujourd'hui, des actes tellement familiers que l'on croit généralement que la vente ou l'achat de sa maison est chose facile. On oublie très souvent que les produits de consommation que l'on vend et que l'on achète, ont été étudiés, mis en valeur et suffisamment publicisés pour que tous les connaissent. **Pour votre maison c'est différent.** Une grande partie de votre vie s'y déroule, vos enfants y grandissent, votre famille et vos amis s'y réunissent. Votre maison contient tout un passé qui vous est cher ou tout l'avenir dont vous rêvez. Il vous est donc très difficile de pouvoir l'évaluer de façon objective et détachée.

Vendre ou acheter sa maison c'est transmettre ou rechercher sa façon de vivre. C'est donc une des transactions les plus importantes de votre vie. En confiant l'achat ou la vente de votre maison à un

Dans une opération immobilière, quand on veut préserver son intérêt et celui des siens, on exige de préférence les services d'un courtier. Sa connaissance et son expérience de l'immobilier vous fourniront les atouts majeurs nécessaires pour mener à bien votre transaction. Le courtier en immeuble connaît le marché et maîtrise parfaitement les différents facteurs écologiques, financiers, légaux, urbains et fiscaux de l'immobilier. Le courtier, membre de la **Chambre d'Immeubles de Québec**, est un professionnel que l'on consulte. Il ne vend, ni n'achète de maison. Il guide, conseille et facilite l'achat ou la vente de votre maison.

**Exigez que votre courtier\*soit membre de la Chambre d'Immeubles de Québec.**



courtier en immeuble, vous profitez des services d'un professionnel en immobilier qui étudie comment négocier cette transaction au meilleur de vos intérêts. Quand on veut investir dans une maison qui favorisera l'épanouissement et la **sécurité de sa famille**, faire les choses trop vite et sans conseil, peut causer beaucoup de problèmes.

À moins, bien sûr, que vous soyez un expert en immobilier... Dans le cas contraire, il est préférable d'exiger les conseils d'un professionnel qui évaluera la valeur marchande de votre maison, qui dressera un bilan de ses avantages et ses désavantages, qui rédigera une promesse d'achat ou de vente sans faille, et qui vérifiera la validité des titres de propriété et les applications possibles des règlements de zonage. De plus, il négociera pour vous un financement convenant parfaitement à vos possibilités.



## Venez nous serrer la pince!

**Au restaurant LeVivier.**

vous retrouverez, dans une ambiance toute maritime, les plus grands plaisirs gastronomiques de la mer. Déjà réputé pour la succulence de ses homards, Le Vivier vous offre en tout temps une fine sélection de fruits de mer.



## Au restaurant LaTête de lard.

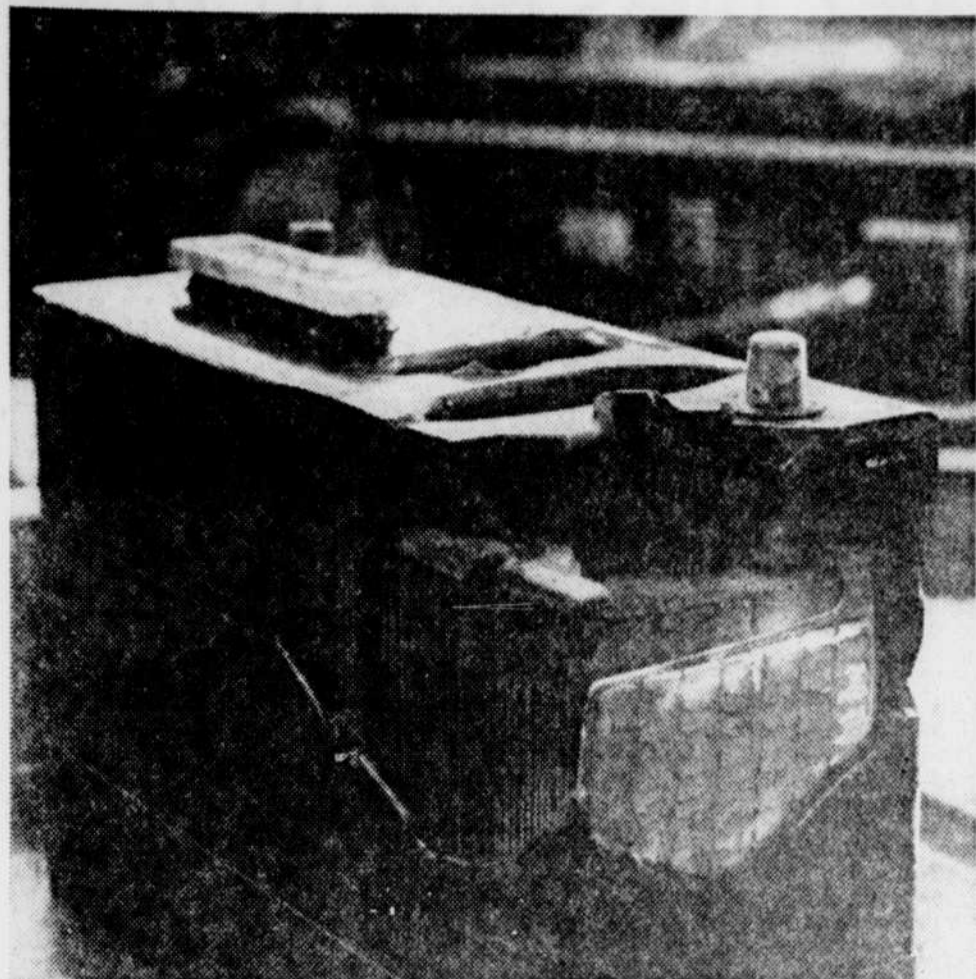
situé sous le même toit, ceux qui se sentent un peu moins "l'âme à la mer" trouveront au menu une riche sélection de plats québécois et français. Bien entendu, nous vous y "serrerons la pince" avec autant de plaisir!

Auberge  
**LA NOUVELLE ORLÉANS**  
**RAMADA**

Boul. Laurier & Lavigerie, Ste-Foy.  
Réservations: 651-2440



# la consommation



Un "boum" d'acide!

Le Soleil, Reynald Lavoie

Pour les sceptiques, voici ce qui peut arriver à la batterie de votre automobile par temps froid. Trois cellules de cette batterie achetée il y a moins d'un an ont littéralement fait explosion lors de la dernière vague de froid, alors qu'un "client" du Club automobile du Québec a reçu, semble-t-il, l'aide d'un voisin charitable, sa voiture refusant de démarrer le matin. On sait que les cellules des batteries contiennent de l'acide sulfurique, un produit extrêmement dangereux pouvant causer des lésions permanentes aux yeux. De quatre choses l'une, soit que le démarrage, à l'aide de câbles ait été fait incorrectement, soit que cette batterie était gelée, soit qu'on ait utilisé un chargeur trop puissant ou encore, qu'étant gelée, on ait tenté de la ranimer avec une batterie ne l'étant pas.

## Ottawa ne songe pas à enlever sa taxe sur le gallon d'essence

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral des Finances, M. Donald Macdonald, ne prévoit aucune réduction des taxes fédérales et provinciales sur l'essence, en dépit de la hausse du prix de la gazoline prévue pour le mois de juillet prochain.

Le ministre répondait en Chambre à une question du chef du Crédit social, M. Réal Caouette, qui avait souligné que les consommateurs payaient environ 40 cents en taxes fédérales et provinciales sur chaque gallon d'essence.

Une dépêche de la Presse Canadienne avait fait état, la veille, de la possibilité que le prix du rouge atteigne \$1.00 dès l'été prochain en raison d'une augmentation probable du prix du pétrole domestique de \$2 le baril.

M. Macdonald a rappelé que cette question ne serait abordée qu'à l'expiration de l'entente conclue entre Ottawa et les provinces, le 31 juin prochain, et que rien ne serait décidé sans l'accord des provinces.

Interrogé à sa sortie des Communes, M. Caouette s'est dit fort peu convaincu par les arguments de M. Macdonald.

Si le gouvernement est sincère dans sa volonté de protéger le consommateur, soutient-il, il devrait réduire la taxe sur l'essence pour compenser les hausses de prix.

M. Caouette ne comprend pas non plus que le ministre ne veuille pas recourir à la Commission anti-inflation pour empêcher toute hausse exagérée du prix de l'essence. "C'est la preuve, selon le chef créditiste, qu'elle a été créée pour donner des jobs à des gens que le gouvernement veut pouvoir engager pour voir aux prochaines élections fédérales comme organisateurs".

La commission Pépin, conclut M. Caouette, a été mise sur pied pour cacher les propres "turpitudes" du gouvernement.

Par ailleurs, l'Ontario gèrera encore une fois les prix de l'essence cet été si le gouvernement fédéral permet une nouvelle hausse du prix du pétrole brut, a déclaré le ministre provincial de l'Énergie, M. Dennis Timbrell.

Selon lui, une confrontation s'annonce entre Ottawa et les provinces à propos du prix à l'extraction du pétrole

et il estime que ce sera là un important sujet de conversation lorsque les titulaires provinciaux de l'énergie rencontreront leur homologue fédéral, M. Alastair Gillespie, au mois de mars, à Ottawa.

"Nous ne sommes pas la seule province qui s'opposera à une hausse du prix du pétrole brut", a déclaré M. Timbrell lors d'une entrevue. Il a ajouté que les autres

provinces imiteraient probablement cette initiative de gel des prix.

Le ministre a dit s'attendre à ce qu'Ottawa décrète une hausse du prix à l'extraction le 1er juillet. La hausse prévue serait de \$2 au-dessus du plafond actuel de \$8 le baril. Le 4 juillet dernier, l'Ontario a imposé un gel des prix pétroliers qui est demeuré en vigueur pendant 134 jours.



### SPECIAUX VEDETTES

EN VENTE SAMEDI A 9.00 A.M.

S.V.P. AUCUNE COMMANDE POSTALE ET TELEPHONIQUE

**SPECIAUX VEDETTES**

**Papier de toilette**  
Marlboro  
paquets de 8 rouleaux

Prix spécial K. MART: **1.19**

samedi seulement

**SPECIAUX VEDETTES**

**Biscuits**  
McCormick

Sac de 2 lb saveurs ass.

spécial K. MART: **1.15**

samedi seulement

**SPECIAUX VEDETTES**

**Bikinis**  
fillette

En arnel facile d'entretien

Imprimés ass. 8 à 14 ans

Prix régulier K. MART: **2.79**

samedi seulement

**SPECIAUX VEDETTES**

**Couvre-lit**  
Esmond

88% acrilan 12% nylon  
lit simple ou lit double  
choix de couleurs

Prix régulier K. MART: 14.87  
15.87

spécial K. MART: **10.99**

samedi seulement

**SPECIAUX VEDETTES**

**Serviette**  
en ratine 22 x 44

Motifs fleuris orange, jaune, bleu ou rose

Prix régulier K. MART: 2.47

spécial K. MART: **1.99**

samedi seulement

**SPECIAUX VEDETTES**

**Casse-tête**  
enfants

Sur leurs émissions favorites Bobino, Patof, Tec, 88 morceaux

Prix régulier K. MART: 1.19

spécial K. MART: **.79**

samedi seulement

**SPECIAUX VEDETTES**

**Noix**  
mélangées

Beaver  
cello de 2 lb

spécial K. MART: **1.29**

samedi seulement

PLACE FLEUR DE LYS 550 Boul. Hamel Québec  
PLACE DES QUATRE-BORGEAIS 100 Rue de Bourgeois St. François

## Le règlement de la succession (I)

Le règlement d'une succession peut s'avérer parfois très complexe. Il est généralement préférable de s'adresser à un notaire ou à une société spécialisée dans cette question, telle que la Fiducie du Québec, institution du Mouvement des Caisses populaires Desjardins. On peut également consulter d'autres spécialistes, en particulier les comptables. L'Aide juridique peut aussi aider les gens dans certaines conditions.

### Désignation des héritiers ou légataires Existence d'un testament

Les légataires sont désignés dans le testament du défunt ou dans une clause testamentaire du contrat de mariage. L'exécuteur testamentaire, l'administrateur de la succession ou les proches parents doivent obtenir:

- une copie du contrat de mariage pour révéler le régime matrimonial ou, à son défaut, un certificat de mariage;
- une copie du dernier testament de la personne décédée et des codicilles au testament, s'il y a lieu.

Si le testament est notarié, il faut produire la preuve du décès pour en obtenir copie.

Si le testament est olographe ou sous forme dérivée de la loi d'Angleterre, une demande de vérification (requête d'homologation) doit être soumise à la Cour supérieure du district où le défunt était domicilié. Cette demande doit être faite par l'exécuteur testamentaire, s'il y en a un, ou par toute autre personne intéressée.

### Décès sans testament

Les biens de la personne décédée sont répartis selon la loi (code civil) entre les parents, compte tenu du degré de parenté: conjoint, enfants, père et mère, frères et sœurs, et autres descendants par représentation.

— S'il y a des enfants mineurs, un tuteur doit être nommé par la Cour supérieure sur recommandation du conseil de famille.

— S'il y a des légataires majeurs interdits, incapables ou absents, un curateur doit être nommé par la Cour supérieure sur recommandation du conseil de famille; dans certains cas, le curateur public peut représenter ces légataires.

— L'assemblée de famille peut nommer un mandataire pour régler la succession.

### Succession non réclamée

Voir le curateur public.

### Acceptation ou renonciation à la succession

Un délai de trois mois est prévu par la loi pour faire l'inventaire des biens de la succession.

Les héritiers disposent ensuite de 40 jours après la clôture de l'inventaire pour décider, individuellement, s'ils acceptent la succession du défunt ou s'ils y renoncent.

— Si des héritiers acceptent la succession, ils acceptent à la fois le passif et l'actif. L'acceptation peut être expresse ou tacite (gestes posés).

— Si des héritiers renoncent à la succession, ils doivent le faire sous une forme prévue par la loi (acte notarié ou déclaration judiciaire); la renonciation doit être enregistrée. Un motif courant de renonciation est l'insolvabilité de la succession (il y a plus de dettes que de biens).

— Les héritiers peuvent accepter la succession sous bénéfice d'inventaire, par acte notarié, ce qui limite leur responsabilité en ce qui a trait aux dettes de la succession. Par la suite, ils ne peuvent plus renoncer à la succession, mais ils ne sont pas tenus de payer les dettes au-delà de l'actif.

(à suivre)

## Les Canadiens timides en matière de parfums

par Margaret NESS

TORONTO (PC) — Beaucoup de Canadiens sont timides quand il s'agit des parfums, déclare M. Gary Timmons, directeur national des ventes pour Aramis, au Canada.

"En fait, ils aiment tout autant que les femmes qu'on leur dise qu'ils sentent bon, explique-t-il, mais ils ne veulent pas admettre qu'ils apprécient le compliment".

Autrefois, les hommes aimaient le parfum et l'utilisaient à profusion. On dit que ce sont les dieux grecs qui ont inventé le parfum, et qu'ils en mettaient chaque fois qu'ils visitaient la terre, afin de laisser derrière eux une bonne odeur, comme symbole de leur divinité.

Au Moyen-Âge, les hommes, tout comme les femmes, s'aspergeaient de parfum, généralement pour couvrir l'odeur des corps non lavés, étant donné que les bains n'étaient pas populaires. Un roi de France considérait comme un honneur d'être considéré comme "le monarque le plus parfumé d'Europe".

A l'époque victorienne, l'austérité et les bains froids remplacèrent les parfums, mais ces dernières années les hommes ont recommencé à s'intéresser aux parfums.

### L'eau de Cologne

Dans bien des cas, dit M. Timmons, les hommes comptent uniquement sur une lotion après-rasage qui ne dure que deux ou trois heures, tandis qu'une bonne eau de Cologne dure de huit à 10 heures. Et beaucoup d'hommes ne savent pas comment appliquer l'eau de Cologne.

Versez dans le creux de votre main autant d'eau de Cologne, qu'il faudrait pour couvrir une pièce de 25 cents, conseille-t-il. Frottez-en la poitrine et les bras, l'arrière des oreilles et le cou.

Les hommes prennent soin d'assortir à leur complet leur chemise, leur cravate et leurs autres accessoires. Mais quand il s'agit de savon, ils prennent n'importe lequel, même le savon parfumé de leur femme. Leur lotion après-rasage a un autre parfum, et s'ils mettent de l'eau de Cologne, cela fait trois odeurs différentes.

"De toute évidence, ils devraient utiliser des produits de la même essence, dit M. Timmons, mais il n'y a pas beaucoup de fabricants de produits de toilette pour hommes qui ont un assortiment complet de produits."

## TAPISSERIE rencontre de tapisserie

débutant lundi le 2 février '76

à Notre-Dame des Laurentides

Des rencontres se tiendront également les 3 et 4 février, dans l'après-midi et le soir:

(après-midi) 2h.00 à 3h.30  
(soir) 7h.30 à 9h.00

Venez apprendre la cymogéographie • le petit point • le point noué et le gobelet.

Inscriptions sans tarder à:

849-5677 ou 849-2481

## A Montréal,



## notre emplacement n'a pas d'égal.

Partant de notre grand hall par l'escalier roulant, descendez au cœur de la cité souterraine de Montréal avec ses grands passages bordés de boutiques, de restaurants et de cinémas. Sans mettre le pied dehors, vous pourrez remonter dans de grands édifices à bureaux, et magasins du centre-ville.

## Le Reine Elizabeth

Un hôtel du CN administré par Hilton Canada. Premier arrêt des autobus et voitures en provenance de l'aéroport. Autres hôtels administrés par Hilton Canada: l'Hotel Vancouver (gth hôtel du CN), le Montreal Airport Hilton, le Toronto Airport Hilton et le Québec Hilton. Réservations: consultez tout hôtel Hilton ou du CN, Hilton Reservation Service, ou votre agent de voyage.

# Début du procès de Beaupré accusé d'un double meurtre

**Par Jean-Claude RIVARD**  
Le choix des 12 jurés appelés à juger le Québécois Yvan Beaupré, âgé de 30 ans, s'est terminé à peu près sur le coup de midi, hier.

Le procès a aussitôt commencé avec l'exposé de la preuve que la poursuite, représentée par Me John d'Arcy Asselin, a l'intention de soumettre aux jurés.

Sur dénonciation personnelle du procureur général de la province, Yvan Beaupré est accusé du double meurtre de Suzanne Masse et de Yvon Houle, tués à l'angle de la 18<sup>ème</sup> rue et du boulevard Henri-Bourassa, le soir du 20 décembre dernier à Québec.

**Exposé de la preuve**  
Ce que la poursuite a l'intention de prouver se résume substantiellement à ceci:

Plus tôt, pendant la soirée, Beaupré et Thériault auraient vu une autre automobile "Valiant" de couleur grise semblable à celle des victimes, en face de la brasserie. Ils auraient pensé qu'elle appartenait à des membres du club de motards "Pacific Rebels". Ils seraient même entrés à l'intérieur de la brasserie vers les 10h30, puis en seraient ressortis avec l'intention d'aller chercher une arme à feu pour les tuer. Ils auraient rapporté un pistolet automatique 9 mm.

Aujourd'hui, les jurés devaient entendre à huis-clos, les quatre jeunes gens qui furent les témoins horrifiés du drame.

Le procès est présidé par le juge Jean-Robert Beaudoin. Mes Jacques Bouchard et Lawrence Corriveau (avocat-conseil) défendent l'accusé.

## Marin grec disparu dans la "brume"

**par Guy DUBE**  
Un marin grec, détenu depuis 15 jours par l'immigration pour entrée illégale au Canada, a faussé compagnie à son escorte, hier après-midi, au moment où il s'apprêtait à monter l'avion qui devait le reconduire dans son pays d'origine.

Andreas Costeri, âgé de 27 ans, qui "tente sa chance" au Canada depuis quelques années, était entré clandestinement à bord d'un navire.

Il a profité d'un moment d'inattention de l'agent de l'aéroport de Sainte-Foy, vers 17h, hier, pour prendre la poudre d'escampette et disparaître à toutes jambes.

Sa description a été lancée à tous les corps policiers et il est fort probable qu'il ait utilisé les services d'un taxi pour disparaître "dans la brume".

Quoi qu'il en soit, "c'est un bon gars, il n'est pas dancereux", a relaté un porteparole de l'immigration, hier soir, soulignant qu'il sera deporté dès qu'il sera relâché. Peut-être demain, peut-être dans 20 ans...

Les victimes, des jeunes gens d'excellentes familles, n'avaient rien à voir avec le monde interlope ou le crime organisé. Le samedi soir, 20 décembre, elles étaient sorties ensemble pour se distraire. Plus précisément, elles se sont rendues à la Brasserie Saint-Pascal, où elles ont regardé le match de hockey à la télévision. Deux autres jeunes couples, d'excellente éducation, les ont rejointes.

Vers les 10h45, les trois couples ont résolu d'aller danser. Ils sont montés dans la voiture de Yvon Houle, conduite par Mlle Masse. Les vitres du véhicule étaient très givrées; après n'avoir parcouru qu'une centaine de verges, le véhicule dut s'arrêter: on ne voyait pas à travers le pare-brise. Pendant que M. Houle se dirigeait vers le boulevard Henri-Bourassa, on nota qu'elle était suivie par une autre voiture, une "Monza" blanche.

A l'intersection de la 18<sup>ème</sup> rue et du boulevard Henri-Bourassa, l'automobile transportant les trois couples dut s'immobiliser à un feu rouge.

La "Monza" blanche aurait été conduite par un nommé Rodrigue Thériault, et se serait immobilisée immédiatement derrière la "Valiant" Beaupré en serait descendu avec un revolver 9 mm appartenant à Thériault et aurait fait feu, à travers les fenêtres givrées, sur les occupants de ce véhicule. Suzanne Masse et Yvon Houle,

assis à l'avant, furent mortellement atteints. Tandis que les deux autres couples s'enfuyaient, pris de terreur, la "Monza" blanche a accéléré: Beaupré et Thériault auraient abandonné leur véhicule sur le stationnement du restaurant "Castellino", sur la 1<sup>ère</sup> Avenue, pour sauter dans un taxi; ils auraient évité la chasse à l'homme en se réfugiant dans la famille de Beaupré.

Leur erreur majeure aurait été de suivre l'automobile aux vitres givrées des innocentes victimes.

**Les témoins**  
Trois témoins ont été entendus au cours de l'après-midi d'hier: le dessinateur Guy Goulet, le photographe Pierre Gagné et le médecin légiste Richard Authier.

Pour le Dr Authier, Yvon Houle est décédé presque instantanément des suites des blessures causées par l'un des trois (ou quatre) projectiles qui lui ont perforé les poumons, le cœur, et une partie du foie. La jeune fille est morte dans les quelques minutes, des suites d'une hémorragie massive causée par deux projectiles qui l'ont atteints au thorax lui sectionnant entre autres, le conduit respiratoire. Une autre balle lui traversa le cou. Il a été mis en preuve qu'elle a été abattue à bout portant, soit à une distance de deux à trois pieds.

## Québécoise tuée sur la route en France

Une Québécoise a perdu la vie dans un accident de la route en France, en fin de semaine dernière. Mme Thérèse Carmichael, âgée de 47 ans, était la fille de feu M. et Mme Elie Carmichael, du quartier Limoilou à Québec.

Mme Carmichael était en voyage en Europe depuis quelques semaines et la tragédie est survenue en Haute Savoie.

La victime demeurait à Montréal depuis quelque temps et elle avait aussi vécu à Toronto.

Par ailleurs, un automobiliste de Hauteville a été tenu criminellement responsable de la mort de M. André Miller, âgé de 20 ans, de Hauteville également. Ce verdict a été rendu, hier, par M. G.-A. Archambault, coroner de Baie-Comeau.

M. Miller a perdu la vie le 11 octobre dernier lorsque l'auto que conduisait M. Léo Caron, âgé de 24 ans, a pris une embardée sur la route 132 entre Baie-Comeau et Hauteville et qu'elle a plongé dans un fossé profond.

## avis légaux·appels d'offres·soumissions

**AVIS** est par les présentes donné que le contrat en date du 22 septembre 1972 par lequel Les Cedres Laurentiens Inc. ont transporté et cédé toutes leurs dettes de livres présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'Enregistrement de Matane le 5<sup>ème</sup> jour d'octobre 1972, sous le no 82888.  
Banque de Montréal,  
le 23 janvier 1976.

**CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, CITE DE LORETTEVILLE.**  
AUX PROPRIÉTAIRES inscrits le 19 janvier 1976 au rôle d'évaluation alors en vigueur dans cette Cité, à l'égard d'un immeuble imposable situé dans tout le territoire de la Cité de Loretteville.

**AVIS PUBLIC**  
EST donné par le sous-sé. Greffier de cette Cité, que lors d'une séance régulière tenue le 19 janvier 1976, le conseil de cette Cité a adopté le règlement no 641 intitulé "règlement amendant le règlement no 284 relatif au zonage, à l'usage des terrains etc., et plus particulièrement en vue de définir certains mots et expressions employés dans ce règlement".

QUE les propriétaires parmi ceux ci-dessus visés qui étaient majeurs et citoyens canadiens à la date du 19 janvier 1976, s'il s'agit de personnes physiques, ou qui auront satisfait dans le délai prescrit aux exigences du paragraphe 3 de l'article 399 de la Loi des Cités et Villes, s'il s'agit de corporations, sociétés commerciales ou associations, peuvent demander que le règlement no 641 du 19 janvier 1976 fasse l'objet d'un scrutin secret selon les articles 399 à 410 de la même Loi.

QUE cette demande ait lieu selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 388 à 396 de la Loi des Cités et Villes et aux fins de laquelle procédure les personnes habiles à voter sur le règlement en question auront accès à un registre tenu à leur intention de neuf (9) heures à dix-neuf (19) heures, les 5 et 6 février 1976, au bureau de la Cité, situé au 236 rue Racine à Loretteville.

QUE le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement no 641 du 19 janvier 1976 fasse l'objet d'un scrutin secret est de 382 et qu'à défaut de ce nombre, le règlement en question sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

QUE toute personne habile à voter sur ce règlement peut le consulter au bureau de la Cité, aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement.  
QUE le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncée le 6 février 1976 dans la salle réservée aux électeurs du conseil de cette Cité, située au 236 rue Racine à Loretteville à 19 heures.  
DONNE A LORETTEVILLE, CE 10<sup>ème</sup> JOUR DE JANVIER 1976.  
Gilles Martel greffier

**Hydro-Québec**  
**APPEL D'OFFRES**  
ECC-60036-F pour 10h30 a.m. heure de Montréal  
Mardi le 17 février 1976  
Outardes 2  
**FOURNITURE DE BARRE RONDE, ACIER LAMINE A CHAUD SELON NORME ASTM A-36**  
Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:  
**HYDRO-QUEBEC**  
Bureau no 809  
75 ouest, boul. Dorchester  
Montréal, Qué. Canada  
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de CINQ MILLE DOLLARS (\$5,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions, doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire,  
M.-A. DEMERS  
Montréal le 20 janvier 1976.

**Hydro-Québec**  
**APPEL D'OFFRES**  
AAZ-60023-F pour 10h30 a.m. heure de Montréal  
Le mardi 17 février 1976  
Montréal et Outardes 2  
**POUR LA FOURNITURE D'HABITS IMPERMÉABLES, TISSU NYLON RECOUVERT DE NEOPRENE JAUNE**  
Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:  
**HYDRO-QUEBEC**  
Bureau no 809  
75 ouest, boul. Dorchester  
Montréal, Qué. Canada  
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de CINQ MILLE DOLLARS (\$5,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, et remboursable sous conditions, doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire,  
M.-A. DEMERS  
Montréal le 20 janvier 1976.

**Hydro-Québec**  
**APPEL D'OFFRES**  
RCC-60037-F pour 10h30 a.m. heure de Montréal  
Le mardi 17 février 1976  
Outardes 2  
**FOURNITURE SUR DEMANDE D'OXYGENE ET ACETYLENE POUR SOUDURE EN CYLINDRES DE 244 ET 300 PIEDS CUBES**  
Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:  
**HYDRO-QUEBEC**  
Bureau no 809  
75 ouest, boul. Dorchester  
Montréal, Qué. Canada  
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de NEUF MILLE DOLLARS (\$9,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, et remboursable sous conditions, doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire,  
M.-A. DEMERS  
Montréal le 20 janvier 1976.

# VENTE AVANT

## DEMEMAGEMENT DE L'ENTREPOT

### JUSQU'AU 31 JANVIER



**HMX-6000**



**FSA-7777**

**RADIO AM/FM MULTIPLEX HMX 6000 INCORPORANT LECTEUR 8 PISTES et 2 HAUT-PARLEURS FSA 7777**  
80 watts IPP. Apparence élégante et sobre, sélection par bouton-poussoir, curseurs de volume et de compensation des fréquences. Enceinte acoustique incorporant 2 haut-parleurs.



**LECTEUR 8 PISTES STEREO Rally 520**

LECTEUR 8 pistes stéréo, changement de canal automatique, sélecteur de canal manuel, lumière témoin, contrôle de volume et son coulissant, éjecteur.

**TRES GRAND CHOIX DE HAUT-PARLEURS**

ECHANGEZ VOTRE RADIO ACTUELLE pour un appareil incorporant radio et cartouche 8 pistes ou cassettes.

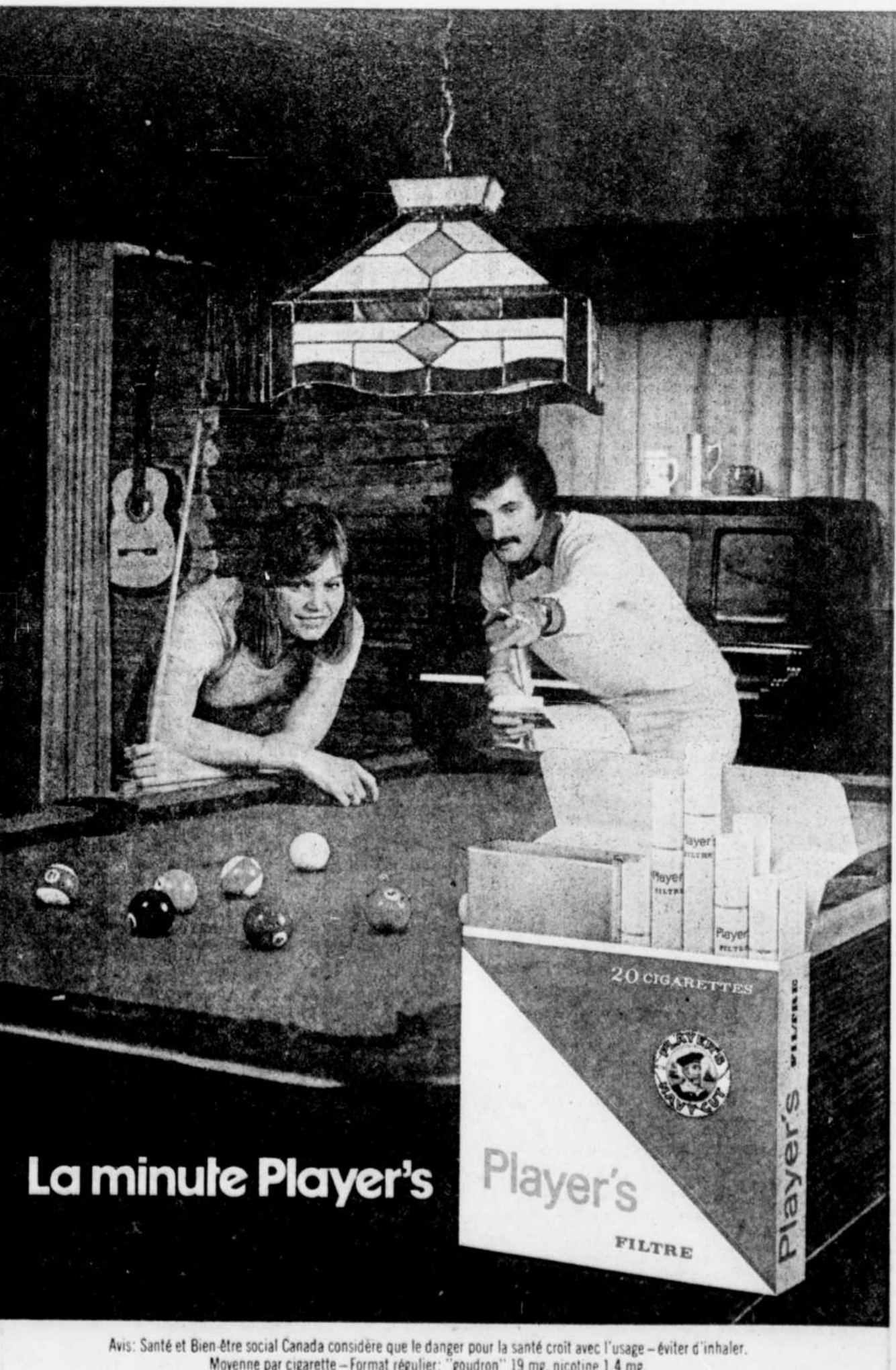
SERVICE D'INSTALLATION PAR DES EXPERTS.

**LA MAISON DES GRANDES MARQUES**

# Ballard

**AUDIO STEREO INC**

**CENTRE D'ACHATS PLACE LAURIER 651-5212**  
DIVISION DE L'AUTOMOBILE  
2151 ouest, boul. Charest, Ste-Foy — 683-2171



## La minute Player's

20 CIGARETTES

**Player's**

FILTRE

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage - éviter d'inhaler.  
Moyenne par cigarette - Format régulier: "goudron" 19 mg, nicotine 1.4 mg.

# l'économie

## En 1975, le Port de Québec a manutentionné 12,695,398 tonnes de marchandises diverses

par Jean Didier FESSOU

12,695,398 tonnes de marchandises ont transité par le Port de Québec au cours de l'année 1975. Soit 8,8% de moins que l'année précédente où le tonnage s'était établi à 13,920,997. Le Capitaine Allard, directeur du Port de Québec, a déclaré au SOLEIL que cette diminution n'était pas due à la récession économique mais à la grève des débardeurs qui a paralysé le port un mois et demi durant. Les grèves dans les papeteries et l'amiante ont également contribué à la diminution enregistrée l'année dernière.

Pour se rendre compte de l'importance et de l'évolution des activités du Port de Québec, il suffit de savoir que depuis les quinze dernières années les cargaisons manutentionnées sont passées de 4,283,121 tonnes à 13,920,997 tonnes. Soit une augmentation de 225% comparativement à une augmentation de 88% entre 1950 et 1960.

Un regard statistique sur les marchandises manutentionnées démontre que l'évolution la plus rapide s'est fait valoir dans les hydrocarbures (+520%), les céréales (+448%), le vrac solide (+308%) et les conteneurs (+797%). Une seule diminution a été enregistrée, elle concerne les cargaisons générales qui ont perdu 2%.

Selon le Capitaine Allard, cette

ascension continue et relativement remarquable se compare avantageusement avec la montée des autres ports nationaux et place le Port de Québec au deuxième rang des ports du Saint-Laurent.

### Un impact considérable

Bien que le nombre de débardeurs (550 aujourd'hui) ait diminué d'environ 25% au cours de l'année 1975 en raison de la grève et des progrès technologiques, le Port de Québec procure de l'emploi à près de 2,500 travailleurs et, indirectement, à près de 2,500 autres. Soit une masse salariale dépassant les \$40 millions.

Si l'on considère que l'impact direct résultant de la manutention d'une tonne de marchandise générale est estimé à environ \$30, ce sont près de \$110 millions qui résultent chaque année des opérations portuaires.

Enfin, si l'on fait l'hypothèse que chaque travailleur a deux personnes à sa charge, environ 15,000 personnes dans la région sont tributaires du Port de Québec.

### Un comité d'étude

A la fin du mois de juillet dernier, le ministre fédéral des Transports dont le Conseil des ports nationaux relève, a mis sur pied un Comité d'étude chargé d'étudier une éventuelle réforme administra-

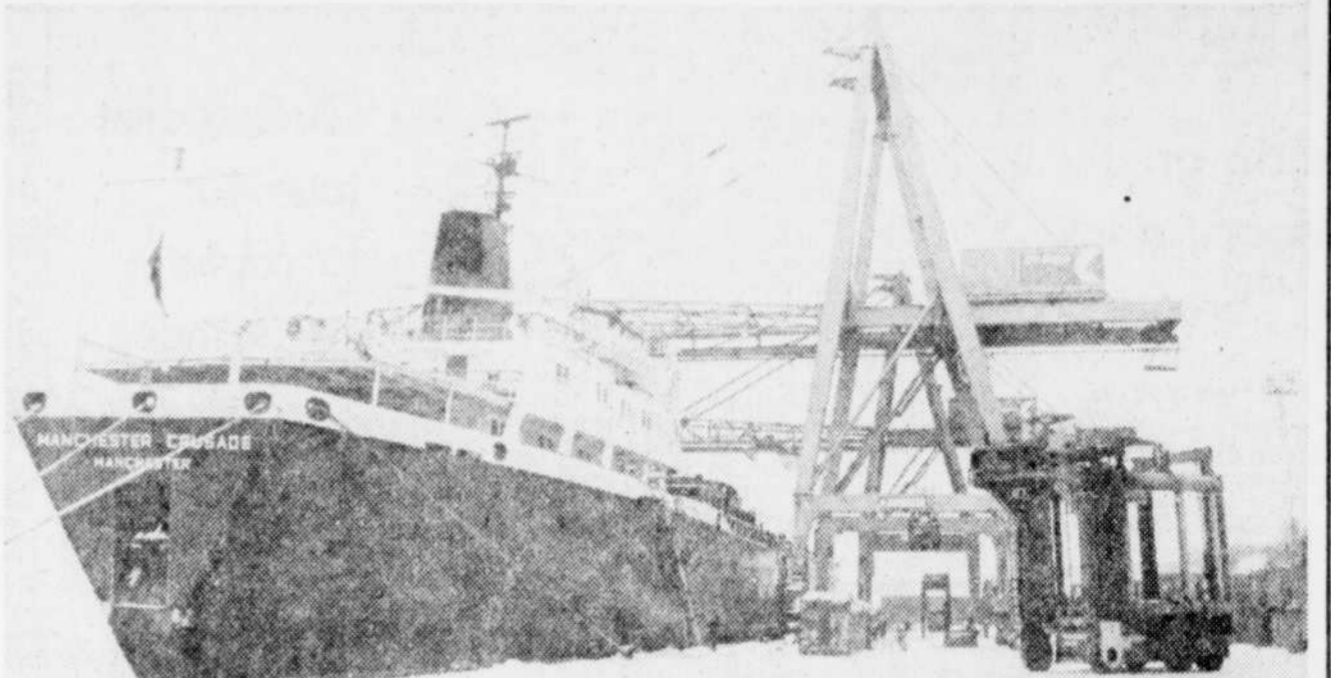
tive. Les travaux de ce Comité d'étude ont très rapidement abouti à la nécessité d'une décentralisation administrative qui accorderait l'autonomie aux quinze ports canadiens concernés.

Présentement le Comité d'étude rencontre les organismes locaux et régionaux concernés par une éventuelle réforme.

Selon le Capitaine Allard, le Comité d'étude remettrait son étude au ministre des Transports vers le printemps et celui-ci pourrait alors déposer un projet de loi en Chambre vers l'automne. Ce qui permet d'espérer que la réforme pourrait entrer en vigueur dans le courant de l'année prochaine.

Une telle réforme administrative permettrait au Port de Québec de "coller" davantage à la réalité de la région et d'orienter son développement dans ce sens.

Au cours de l'exercice financier commencé le 1er janvier dernier, l'administration du Port de Québec prévoit le développement des batardeaux de Beauport avec la construction d'un nouveau quai et le dragage du fleuve. Rappelons que le développement du complexe portuaire des batardeaux de Beauport a nécessité, depuis huit ans, des investissements en immobilisations de plus de \$15 millions.



Le Soleil, Roland Marcoux

Les basses températures enregistrées récemment ont obligé le Port de Montréal à cesser toute activité du 16 janvier à hier. C'est pourquoi trois navires porte-conteneurs ont déchargé leur cargaison à Québec. Arrivant d'Europe, le CP Discoverer et le Cast Beaver ont déchargé respectivement 487 et 352 conteneurs et en ont chargé 450 et 352 avant de reprendre la mer pour l'Europe. Quant au Manchester Crusade, sur notre cliché, il a déchargé 352 conteneurs à l'Anse au Foulon. Apprenant que le Port de Montréal reprendrait de l'activité, le navire rechargeait ses 352 conteneurs et reprenait sa route. 280 personnes ont ainsi eu du travail pendant une semaine.

## Michel Bélanger quitte la Bourse de Montréal

par Jacques FORGET  
du bureau du Soleil

MONTREAL — Fort d'avoir réalisé sa tâche, M. Michel Bélanger, premier francophone à occuper la présidence de la Bourse de Montréal dans les cent ans d'histoire de cette institution, a annoncé hier sa démission. M. Bélanger quittera la Place Victoria le 31 mars. Dès la semaine prochaine, l'économiste entend faire connaître sa nouvelle destination, qui pourrait bien être la direction d'une grande corporation montréalaise.

Fonctionnaire de carrière, M. Bélanger a été sous-ministre aux Richesses naturelles puis président du Conseil du Trésor, avant d'accéder à la fin de 1972 à la direction de la Bourse de Montréal.

Annoncé à l'occasion de l'assemblée annuelle de l'institution, le départ de M. Bélanger a pris par

surprise les membres de la Bourse. "L'annonce a glacé l'auditoire", nous a confié l'un de ses proches collaborateurs. Toutefois, elle semble être le fait d'une décision mûrement réfléchie puisqu'elle a été annoncée au président du Comité des gouverneurs dès le 11 novembre dernier. M. Bélanger a le sentiment d'avoir rempli la mission qu'il s'était donnée.

Deux ombres au tableau toutefois: le refus par Toronto d'acquiescer à une seule Chambre de compensation pour tout le marché canadien des options et le retard quant à un accord sur un marché intégré des valeurs mobilières. "Je croyais, mais à tort, que le prospectus conjoint des Bourses de Montréal et Toronto concernant le marché conjoint des options serait déposé en janvier", a-t-il confié au SOLEIL. "Je croyais également que les arrangements concernant le marché intégré des valeurs mobilières pour

tout le Canada, seraient fort avancés au début de 1976".

Quant aux options, le président sortant se dit fort déçu par l'attitude de Toronto. "On ne peut en déduire que Toronto, en agissant de la sorte, a voulu s'accaparer le marché. C'est pire que cela: si la Ville Reine avait voulu dominer, elle aurait très bien pu le faire avec une Chambre de compensation unique". Le marché intégré des valeurs mobilières, via une Caisse de dépôt pour les valeurs mobilières canadiennes, pourrait bien devenir réalité dès mai 1976. C'est ce qu'a affirmé M. Pierre Brunet, président sortant du Comité des gouverneurs. "Vers le milieu de 1977, toutes les transactions d'actions et d'obligations entre courtiers, banques et sociétés de fiducie devraient être effectuées par la CDSC (Centralized Depository System Corporation), sans mouvement de dollars ou de titres. Ceci devrait permettre à notre industrie de réduire considérablement ses frais d'intérêts et ses coûts d'exploitation".

L'assemblée annuelle de la Bourse de Montréal a aussi vu la nomination de M. Dominik Dlouhy, président de Maison Placements Canada Ltée, au titre de président du Comité des gouverneurs. M. Dlouhy est dans le commerce des valeurs mobilières depuis 1951.

Consécutivement au marasme qui a atteint tous les marchés boursiers du monde, l'année 1975 a été pénible pour la Bourse de Montréal. Le volume des transactions a diminué de 40,8% sur la place montréalaise contre 19,1% pour l'ensemble des bourses canadiennes. Pareille chute s'explique par le rétrécissement de la section des mines, pétrole et industrielles mineurs du parquet montréalais. Les transactions sur les actions industrielles n'ont diminué que de 6,6% contre 63,8% sur les mines et pétroles.

En terme de valeur, 1975 a vu un virement de \$1,384,724,314, soit 13,3% de moins que les \$1,597,978,327 enregistrés en 1974. Cette réduction est légèrement plus marquée que celle de 13,1% enregistrée dans la valeur des transactions sur l'ensemble des bourses canadiennes. Il y a eu en conséquence une légère diminution de la part de Montréal dans la valeur totale transigée sur les places boursières canadiennes, de 24,3% à 23,9%.

Les résultats financiers de la Bourse de Montréal pour 1975 montrent une perte d'exploitation de \$169,618 contre \$160,376 l'an dernier. Pour réduire le déficit en 1976, les frais d'inscription des entreprises inscrites à la cote ont été augmentés à \$1,000, les frais de dépôts d'avis portés à \$400 et la cotisation à la Chambre de compensation augmentée.

## La direction de Vachon Inc. écarte la rumeur de vente

par Gilles PEPIN  
du bureau du Soleil

LEVIS — Des discussions auraient eu lieu entre des représentants du complexe alimentaire Vachon et ceux de Beatrice Foods, en vue d'une vente éventuelle à l'entreprise multinationale américaine, selon une rumeur qui circulait, hier, à Sainte-Marie de Beauce.

Cependant, malgré qu'une information dans le même sens était déjà parvenue au ministère québécois de l'Industrie et du Commerce, la rumeur a été démentie formellement par la direction de l'entreprise Vachon, dont les actionnaires, comme on le sait, sont en majorité des institutions du Mouvement Desjardins, depuis mars 1971.

### Pas à vendre

Le directeur général et vice-président exécutif du complexe alimentaire Vachon, M. Roger Néron, a en effet affirmé, hier, que Vachon n'est pas à vendre.

Un communiqué, émis de son bureau, au cours de l'après-midi, disait textuellement: "Le complexe alimentaire Vachon n'est pas en négociation avec qui que ce soit à ce sujet. Les rumeurs qui courent actuellement sont sans fondement."

### Surprise

D'autres sources ont manifesté une

surprise évidente, en entendant parler de la rumeur. Par exemple, le directeur général de l'Union régionale de Québec des Caisses populaires Desjardins, M. Raymond Blais, a déclaré qu'il serait l'homme le plus surpris si jamais la rumeur de négociation de vente était fondée.

Dans le milieu des Caisses populaires, on serait normalement au courant d'une telle éventualité, puisque 83 pour 100 des actions du groupe Vachon sont la propriété des 10 unions régionales.

### Anguille sous roche?

S'agirait-il d'une anguille sous roche?

Une brève enquête du SOLEIL a aussi permis de constater que "l'on n'avait pas encore entendu parler de cette rumeur" dans les bureaux du ministère de l'Industrie et du Commerce, à l'exception d'un endroit, où l'on considère cependant la chose comme étant moins qu'une rumeur.

C'est ainsi qu'à la direction générale de l'industrie, M. Paul Brissette a admis avoir entendu parler d'une possibilité de pourparlers pouvant conduire éventuellement à une transaction chez Vachon.

Que ce soit vrai ou faux, la direction de l'industrie au ministère de l'Industrie et du Commerce ne veut pas laisser passer sans au moins savoir

ce qu'il en est exactement, d'après ce qu'a mentionné M. Brissette, en révélant qu'un observateur a été dépêché directement chez Vachon.

L'étude doit déterminer en effet l'intention réelle du groupe Vachon; car il est possible, pense-t-on, que certains problèmes existent quelque part et que des négociations n'affectent peut-être qu'une composante du complexe alimentaire Vachon.

### Pas d'aujourd'hui

Ce ne serait pas d'aujourd'hui que le géant américain convoiterait l'entreprise Vachon. On se souvient même que le Mouvement Desjardins en avait fait l'acquisition pour la somme de quelque \$14 millions, évinçant ainsi de Justesse Beatrice Foods, de Chicago.

Vachon, qui faisait un chiffre d'affaires de l'ordre de \$30 millions, il y a 5 ans, a, depuis, doublé son total des ventes.

Il est vrai que cette industrie, fondée par la famille Vachon, en 1923, a continué de croître. Le nombre d'employés, qui était de 1,300 au moment où le Mouvement Desjardins y a fait son apparition, est maintenant de 2,200. Cela comprend les quatre grandes divisions: la pâtisserie Vachon Inc. et la confiserie Produits Diamant Ltée, de Sainte-Marie de Beauce, Biscuits Lido, de Saint-Lambert près de Montréal, et la Boulangerie Vaillancourt, à Québec.

## M. Pollack Ltée: nouvelle proposition aux créanciers le vendredi 13 février

par Michel MORIN

Le vendredi, 13 février 1976, Maurice Pollack Ltée fera une nouvelle proposition à ses 900 créanciers.

Le comité des créanciers en a pris connaissance hier à Montréal.

La nouvelle proposition prévoit 3 versements de \$0,10 au lieu des 6 de \$0,15, pour chaque dollar de dette, prévus et acceptés par l'assemblée des créanciers en mai dernier, et encore dus par la compagnie.

Advenant l'acceptation de la nouvelle proposition, le premier versement aurait lieu 30 jours après l'acceptation de la cour; un autre aurait lieu en décembre 1976, et un troisième en juin 1977.

De plus, la compagnie désire se garder le droit de combiner ses deuxième et troisième versements, théori-

quement \$0,10 chacun, en un versement unique de \$0,15, si elle parvient à le faire avant le 1er décembre 1976. D'où une épargne possible de \$0,05 pour chaque dollar de dettes de ce grand magasin à rayons de Québec, dont le chiffre d'affaires est évalué entre \$13 et \$14 millions.

En somme, si l'on tient compte du premier versement de \$0,10 qui eut lieu en juin dernier, 30 jours après l'acceptation de la cour de la proposition originale, les créanciers non garantis obtiendront \$0,40 (dans le cas des 3 versements de \$0,10) ou \$0,35 (dans l'éventualité d'un paiement combiné de \$0,15 avant décembre 1976) pour chaque dollar de créances. On ne peut donc plus parler d'un remboursement de \$1,00 pour chaque dollar de dettes.

Rappelons que cette proposition a fait surface du fait que la compagnie

de Québec ne pourra vraisemblablement pas rencontrer son paiement de \$0,15 prévu pour samedi.

Reste maintenant à savoir si advenant le défaut de la compagnie de rencontrer son versement pour samedi, un créancier ne demandera pas l'annulation de la proposition.

Dans un tel cas, une telle demande aurait pour effet de provoquer la faillite automatique de Maurice Pollack Ltée.

Cette hypothèse apparaît toutefois, pour le moment, invraisemblable. Hier, le comité des créanciers, qui réunit à toutes fins utiles, les plus gros créanciers, n'a ni accepté ni rejeté la nouvelle proposition des magasins Pollack. On voit mal dans ces circonstances, comment un plus petit créancier ou même un gros, pourrait avant l'assemblée du 13 février, faire appel à la cour.



M. Michel Bélanger



BAPTISTE TOUCHATOU



M. SERGE CÔTÉ

M. Guido Bérubé, président du Centre de Renovation Etchemin Inc. (Baptiste Touchatou), annonce la nomination de M. Serge Côté au poste de gérant du magasin de St-Romuald.

M. Côté possède plus de 10 années d'expérience dans le domaine des matériaux de construction. Il se fera un plaisir de solutionner vos problèmes de construction ou de rénovation.

# L'usine de Val d'Or: Forex s'adjoint la SDI et les groupes français Les Industries Leroy et Elf Aquitaine

par Marc LESTAGE

La Société de Développement Industriel et deux groupes de capitaux français Les Industries Leroy et Elf Aquitaine se joindront au groupe Forex Inc. pour aménager une usine de panneaux agglomérés de \$18,000,000, à compter d'avril prochain, à Val d'Or.

Cet investissement dont LE SOLEIL a déjà fait état a été confirmé par les quatre partenaires, hier.

Les Industries Leroy appartiennent à la famille Meece. Son siège social est à Lisieux et elle exporte plus de 2,000,000 de pieds carrés

de panneaux agglomérés et de contre-plaques par jour à partir de ses 23 usines situées dans six pays d'Afrique et d'Europe. La société Elf Aquitaine a des investissements très diversifiés. Cette société est propriétaire de l'Etat français à 51%.

La nouvelle usine sera opérée par la compagnie Forex Leroy Inc. La majorité des actions seront détenues conjointement par Forex Inc. et la SDI.

L'usine aura une capacité de production annuelle équivalant à 100,000,000 de pieds carrés de panneaux agglomérés d'une épaisseur de 3/4 de pouce. Elle sera entièrement approvisionnée en copeaux et bran de scie par les sept usines de sciage et d'équarrissage du groupe Forex Inc.

en vertu d'une entente de service de dix ans.

Pour satisfaire son engagement, le groupe Forex devra opérer toutes ses usines à pleine capacité et rénover les installations à l'usine Dufresne, à huit milles de Val d'Or.

Toute la production de la nouvelle usine de panneaux agglomérés trouvera facilement preneur sur le marché du Québec, de l'Ontario et de la Nouvelle-Angleterre déjà largement desservis par l'exportation. Les panneaux agglomérés servent surtout dans la fabrication de meubles.

Il faudra 15,000 gallons de colle et 6,000 kilowatts par an pour former ces panneaux sur un immense gauffrier à

huit étages et de huit pieds sur vingt. Cet équipement est de conception allemande.

Subventions  
Le projet doit créer immédiatement lors de la mise en opération d'usine 167 emplois. Le MEER y participera par une subvention totale de \$2,500,000 représentant 20% du capital investi admissible

(\$14,000,000) et une prime de \$3,000 par nouvel emploi créé.

Quant à la SDI elle doit souscrire \$1,700,000 de capital-actions. Elle accordera en plus \$1,800,000 sous forme de dégrèvement fiscal et \$2,400,000 sous forme de prise en charge des frais d'intérêts durant les cinq prochaines années.

## Les finances de Montréal classées "A" par Moody's

par Jacques FORGET du bureau du Soleil

MONTREAL — Malgré le fardeau financier des Jeux olympiques et l'incertitude qui règne dans les milieux financiers, suite au doublement des coûts du projet du maire Jean Drapeau, l'agence financière américaine Moody's a annoncé, hier, qu'elle conservait à la métropole canadienne sa cote "A".

le contrôle des Jeux olympiques eut passé des mains de la mairie aux bons soins d'une régie provinciale, l'agence financière Moody's, de même qu'un autre service semblable, Standard and Poor's, est venue scruter plus attentivement les finances de la métropole et de la province.

Les finances mont-réalisées continuent à être gérées de façon raisonnable, estime Moody's.

Peu de temps après que

## en un clin d'oeil

### SOQUIA et l'exportation du bétail

La Société québécoise d'initiative agricole pourrait bien collaborer avec les associations d'éleveurs de bétail du Québec pour développer de nouveaux marchés d'exportations. Le ministre Kevin Drummond a fait cette proposition à l'Association des éleveurs de Holstein, cette semaine, à Trois-Rivières. Ce groupe participe déjà à plusieurs programmes de restructuration de l'industrie laitière en Israël, en Algérie, en Tunisie de même qu'à Cuba et au Mexique. Selon les commentaires du ministre, la Société québécoise d'initiative agricole pourrait contribuer à accroître la quantité des animaux exportables, uniformiser leur qualité et faire une planification à long terme de nos exportations.

### L'affaire est dans l'ac pour Reed Paper

La Compagnie REED PAPER LTD. a annoncé, cette semaine, qu'elle projette la création d'une nouvelle usine de fabrication de sacs d'emballage, dans la banlieue de Minneapolis. La nouvelle usine va distribuer une ligne complète de sacs d'épicerie et autres. La nouvelle usine opérera sous le nom de REED PAPER CORPORATION, une filiale à part entière de REED FOREST PRODUCTS INC. la succursale américaine de Reed Paper Ltd.

### Bell Canada hausse ses profits de 11% en 1975

Bell Canada de Montréal, la première compagnie téléphonique canadienne, a accru ses profits de 11% en 1975, portant son gain par action de \$5.57 à \$6.20. Ces profits exclus un gain extraordinaire de \$50.6 millions réalisé principalement par la vente d'actions de Northern Electric Co. filiale fabriquant les téléphones vendus par la compagnie. L'entreprise a expliqué la hausse de ces profits par l'impact du relèvement des tarifs, l'accroissement de la demande pour le service téléphonique, et l'excellence des affaires chez Northern Electric. Les revenus bruts totaux de la compagnie sont passés de \$2.6 milliards à \$2.99 milliards.

### Plus de congélateurs mais moins de réfrigérateurs

Le dernier bulletin du FINANCIAL COUNSEL indique que les ventes de congélateurs se sont accrues de 64.1 pour cent au cours des huit premiers mois de 1975 par rapport à l'année précédente au Canada. Les ventes de réfrigérateurs ont cependant enregistré une baisse de 14.5 pour cent durant la même période. Il en est de même pour les ventes de séchoirs à linge (baisse de 11.8%) et des laveuses automatiques (baisse de 1.8%), selon la même source.

### Investissement de \$2.5 millions à Saint-Hyacinthe

La compagnie A.B.F. (Formules d'affaires Ltée) vient d'installer une nouvelle usine à Saint-Hyacinthe afin de consolider sa position sur le marché québécois. Cette maison a été créée en 1954, à Toronto. Depuis lors, A.B.F. a ouvert des usines et succursales de vente à Vancouver, Calgary et Winnipeg. Cette compagnie est apparue sur le marché québécois au début de 1970 avec l'ouverture d'un bureau de vente à Montréal. L'usine de Saint-Hyacinthe est en opération depuis quelques jours à peine. Elle doit employer 80 personnes d'ici quelque temps. A long terme, le président de la filiale québécoise d'A.B.F., M. Jacques Beauchamps, prévoit qu'on pourra doubler la capacité de production actuelle de l'usine (3,375 tonnes de papier); implanter une usine de cartonage et une usine d'impressions commerciales spécialisées.

### Perspectives 1976 pour les magasins à rayons

Une recherche effectuée par la firme NESBITT THOMSON estime que le revenu personnel disponible augmentera de 12 pour cent en 1976, soit une diminution de 2 pour cent par rapport à l'augmentation enregistrée en 1975. L'augmentation des ventes dans le secteur des magasins à rayons, sera de 13 pour cent comparativement à celle de 14 pour cent enregistrée en 1975. Le coût des biens essentiels prendra une part croissante du revenu net des familles et réduira par conséquent le revenu discrétionnaire disponible pour les articles des magasins à rayons. D'autre part, les analystes tiennent pour improbable que les consommateurs réduisent leurs dépenses ou augmentent leurs dettes pour augmenter leur revenu discrétionnaire.

### Le rythme de la reprise a ralenti aux Etats-Unis

L'indice des principaux indicateurs économiques n'a que faiblement progressé en décembre aux Etats-Unis, confirmant le ralentissement du rythme de la reprise. Selon le Département du Commerce, cet indice a gagné 0.4 pour cent après être resté stationnaire en novembre. Initialement toutefois, l'administration avait annoncé une hausse de 0.4 pour cent également pour novembre. D'autre part, le taux d'amélioration de la productivité de l'industrie américaine s'est fortement ralenti pendant le quatrième trimestre de 1975. Le Département du Travail a annoncé hier qu'il n'a progressé que de un pour cent durant cette période alors qu'il avait avancé de 9.6 pour cent pendant le troisième trimestre et de 6 pour cent pendant le second.

## Avenir incertain de la syndicalisation dans les trusts immobiliers

par Pierre MARTEL

La grève des 42 employés cléricaux de la succursale de Québec du Trust Général du Canada débordera vraisemblablement le cadre habituel d'un conflit opposant patron et syndicat.

Le débrayage survenu mercredi matin a un enjeu plus important. Il s'agit de l'avenir de la syndicalisation des employés de trusts immobiliers.

C'est la façon dont Mme Denise Landry, négociateur du syndicat des employés du Trust Général du Canada, interprète le refus de la partie patronale à vouloir négocier une première convention collective.

"Nous sommes le premier groupe d'employés de bureau du secteur immobilier à obtenir une accréditation syndicale dans la région de Québec. Il va sans dire que les employés des autres trusts immobiliers ont les yeux tournés vers nous. Si nous réussissons à faire des gains, il est évident qu'ils

tenteront eux aussi de se syndiquer", a confié Mme Landry.

Les employés cléricaux du Trust Général du Canada ont obtenu leur accréditation syndicale en juin 1975. En septembre, ils tentent d'amorcer les négociations avec l'employeur. La tentative s'avère vaine. Fin octobre, le syndicat demande donc la conciliation. Et, en janvier, le juge Desmeules leur donne gain de cause. Il obtient le droit de grève.

Pendant ce temps, aucune négociation n'a eu lieu. D'ailleurs, depuis le début de la grève, aucune rencontre ne s'est produite et, pour le moment, aucune n'est prévue. "On en est encore à tenter de négocier la clause 1", de préciser Mme Landry.

La grève n'a cependant pas empêché le Trust Général de demeurer ouvert. "Les opérations se poursuivent. Ça va un peu plus lentement. Mais on réussit à fonctionner quand même", a affirmé un porte-parole de l'employeur, M. Gaston Gariépy.

## Entreprises René Bussières sur le point d'acquiescer Express Lines, de Toronto

par Jean Didier FESSOU

Les Entreprises René Bussières s'approprient à acquiescer la compagnie de transport Seaboard Express Lines Ltd. de Toronto. Pour tout dire, le plus gros transporteur québécois n'attend plus que le feu vert de la Commission ontarienne des transports pour finaliser la transaction. C'est pourquoi, d'ailleurs, le montant de la transaction n'a pas été dévoilé.

La Seaboard Express Lines est une petite compagnie qui possède 25 unités, soit une dizaine de tracteurs et camions, et qui assure la liaison entre les Maritimes et l'Ontario. Avec cette acquisition, les Entreprises René Bussières s'ouvrent le marché ontarien tout en consolidant leur position dans l'Est du pays.

Quinzième compagnie ca-

nadienne dans le transport routier de marchandises, l'entreprise dirigée par le maire de Saint-Henri de Lévis occupe le premier rang dans le transport routier de marchandises au Québec et contrôle Bellechasse Transport, Rimouski Transport, Speedway Express et Hebb's Transport.

Les Entreprises René Bussières emploient 1,100 personnes et exploitent un parc de 1,100 unités. Soit près de 500 tracteurs et camions. La compagnie réalisait un chiffre d'affaires de \$25 millions lors du dernier exercice financier. Pour mieux réaliser l'importance du chiffre d'affaires de cette compagnie dont le siège social est situé boulevard Hamel à Québec, il suffit de savoir que le chiffre d'affaires global de la profession, au Québec, a atteint \$250 millions au cours de l'année dernière.

**TELE-CAPITALE ITEE**

**DIVIDENDE NO 14**

AVIS est par la présente donné qu'un dividende de \$0.07 par action a été déclaré sur les actions ordinaires classe "A". Ce dividende sera payable le 13 février 1976 aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 30 janvier 1976.

Jean DuBois,  
Secrétaire.

Québec, le 15 janvier 1976.

## carrières et professions 647-3266

<p><b>COIFFEUR POUR HOMMES</b> (homme ou femme) Téléphone: 844-2208</p>	<p><b>SECRETARE-RECEPTIONNISTE demandée</b> 1 an d'expérience, bonne dactylo exigée. Salaire à discuter. Ecrire à: Dépt 7782 - Le Soleil</p>	<p><b>SECRETARE DEMANDEE</b> Pour étude légale; minimum de 2 ans d'expérience en secretariat. Pour entrevue, communiquer à: 522-2701</p>	<p><b>MECANICIEN CLASSE A ou B</b> Avec 10 ans d'expérience en mécanique générale. Très bon salaire et très bonnes conditions de travail. Ecrire à: Dépt 7775 - Le Soleil</p>
<p><b>COMPTABLE demandé</b> Avec expérience dans la construction. Téléphone: 872-4113 - 872-4825 ou 872-4826</p>	<p><b>INGENIEUR et DESSINATEUR-TECHNICIEN</b> Pour firme d'ingénierie-conseils en circulation et transport. L'esprit d'initiative et un certain talent seraient des atouts nécessaires. Automobile souhaitable. Salaire selon expérience. Faire parvenir curriculum vitae à: Dépt 7768 - Le Soleil</p>	<p><b>CHEF-CUISINIER avec expérience</b> 11h.00 a.m. à 4h.00 p.m. 653-4151 5h.00 p.m. à 3h.00 a.m. 653-2871</p>	<p><b>PHARMACIEN(NE) DEMANDE(E) TEMPS PARTIEL</b> 832-2905 Charny</p>

**EMPLOYEES demandées**  
Agées de 22 à 40 ans, pour le centre de traitement de la Banque Canadienne Nationale située au 71, rue St-Pierre, Québec (2). Travail de 11h.00 p.m. à 6.00 a.m.  
Communiquer avec: Mme Turgeon 692-2229

**7.00/l'heure**  
— position agréable  
— plus boni,  
— commission,  
— avancement,  
— stabilité,  
— auto nécessaire.  
4 personnes, temps plein  
5 personnes: temps partiel  
Ste-Foy: 651-2722  
Limouitou: 647-3611  
Haute-ville de Québec: 529-5371  
Cie Montmagny: 833-0442  
Neufchâtel: 842-1261

**VENDEUR-LIVREUR**  
BILOPAGE INC. est à la recherche d'un vendeur dynamique, ambitieux, avec expérience pour une partie du territoire de Québec, Lévis, Bellechasse. Conditions intéressantes.  
Téléphonez samedi matin entre 9h. et 11h. à 633-5215 (Denis Renaud)

**CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DE L'OUTAOUAIS POSTE OUVERT**  
**ARCHIVISTE**  
POSTE: Direction des services professionnels, siège social.  
FONCTION: Conception d'un système de dossiers mise en place du système d'administration courante du système de production des données statistiques basées sur le système.  
QUALIFICATIONS: Diplôme d'archiviste d'une école reconnue du ministère de l'Éducation du Québec ou un diplôme de T.A.S., et expérience pertinente à la tâche.  
SALAIRE: Selon les normes de la Fonction publique provinciale.  
PRIERE DE FAIRE PARVENIR TOUTE DEMANDE AVANT LE 13 FÉVRIER 1976 AU: Service des Ressources Humaines Centre de Services Sociaux de l'Outaouais 105, boul. Sacre-Coeur, Hull, Québec. J8X 1G5

**HOPITAL ST-FRANCOIS D'ASSISE**  
requiert les services de **DEUX(2) INHALOTHERAPEUTES**  
QUALIFICATIONS: — Doit avoir complété un cours théorique et pratique d'une durée de trois (3) années dans une institution de niveau collégial, reconnue par le ministère de l'Éducation et l'Association des Anesthésistes - Réanimateurs de la Province de Québec.  
HORAIRE: Rotation.  
SALAIRE: Selon l'échelle de salaire prévue par le ministère des Affaires sociales.  
Toute personne intéressée devra faire parvenir son curriculum vitae accompagné de sa demande avant le 15 février 1976 à l'adresse suivante:  
**SERVICE DU PERSONNEL, Hôpital St-François d'Assise, 10, rue de l'Espérance, Québec, QUE. G1L 2H1**

**DOMTAR Papier-journal Domtar Ltée**  
Est à la recherche d'hommes de métier suivants pour son usine de Dolbeau, Lac-St-Jean.  
**METIERS**  
Electriciens SALAIRE 1976 de 6.20 à 7.49  
Tuyautiers de 6.20 à 7.49  
Mécaniciens d'entretien de 6.20 à 7.49  
Tôlier (plate Worker) avec expérience comme forgeron de 6.20 à 7.49  
QUALIFICATIONS REQUISES: Diplômé d'une école technique ou l'équivalent. Ceux qui ont des années d'expérience supplémentaires auront préférence.  
La Compagnie offre un éventail d'avantages sociaux tels que le plan médical, d'incapacité, de retraite et d'assurance-vie.  
INSCRIPTION: Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi ou recevoir de plus amples renseignements à l'adresse suivante:  
Gérard Fleury  
Directeur-Personnel et relations de travail,  
Papier-Journal Domtar Ltée,  
Dolbeau, Qué. 276-3701  
Date limite: 14 février 1976.

**CEGEP DE LÉVIS-LAUZON**  
**PROGRAMMEUR CLASSE I**  
Concours no 143  
**NATURE DU TRAVAIL:** Elaborer des programmes destinés au traitement de données par ordinateur à partir de systèmes dont le cadre général est établi par l'analyste en informatique.  
**ATTRIBUTIONS:**  
— Préparer les diagrammes généraux et détaillés des programmes.  
— Codifier des données.  
— Tester les programmes et les mettre au point.  
— Préparer la documentation.  
— Evaluer, rectifier et faire l'entretien des programmes existants.  
— Participer à différentes phases de l'analyse de façon à dégager l'analyste.  
— Accomplir toute autre tâche connexe.  
**QUALIFICATIONS REQUISES:**  
— Posséder un D.E.C. en informatique.  
— Posséder un minimum de trois années d'expérience pertinente dans une fonction de programmeur.  
— Démontrer la maîtrise de l'utilisation du langage PL/I et du "JCL".  
**SALAIRE:** Selon la convention collective en vigueur.  
Minimum: \$9,071.00  
Maximum: \$12,321.00  
En révision, échelle négociée devrait se situer approximativement de \$11,484 à \$15,579.  
N.B. Un curriculum vitae très détaillé, pièces justificatives à l'appui (attestations de scolarité et d'emploi) devra accompagner toutes les candidatures qui seront reçues jusqu'au 6 février 1976, à l'attention de:  
**L'Agent de la gestion du personnel Cegep de Lévis-Lauzon 205, Mgr-Ignace-Bourget, Lauzon.**

# carrières et professions

pour faire paraître  
vos annonces dans  
cette page, composez

# 647-3266

## CONTROLEUR DEMANDE (travail de jour)

Avec connaissance en mécanique, s'occupera de la distribution du travail de treize (13) mécaniciens.  
Travail permanent, salaire selon qualifications, avantages marginaux.  
Téléphoner à:  
**M. Jean-Guy Audet — 529-3331**

## REPRESENTANT DES VENTES ALIMENTATION

Une importante compagnie du domaine alimentaire est à la recherche d'un représentant pour la région du Bas-St-Laurent. Le candidat devra être honnête, sérieux et ambitieux.  
Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:  
2700, Dalton,  
Ste-Foy, Qué. G1P 3S4

## REPRESENTANTS DEMANDES

Jeunes hommes demandés avec ou sans expérience dans la vente aux commerçants détaillants pour distributeur en couvre-planchers tels que tapis, tuiles, prélatris et articles de quincaillerie.

**TERRITOIRES:** Rive-sud, Beauce, Québec ou Rive-nord, Port-neuf, Québec.  
**QUALIFICATIONS:** Être âgés de 23 à 30 ans, posséder une automobile récente et de bonnes références.  
**REMUNERATION:** Salaire de base selon qualifications + allocation de dépenses + allocation d'auto; bénéfices marginaux inclus.  
Envoyer curriculum vitae à:  
**Dépt 7778 - Le Soleil**

## ADJOINT AU DIRECTEUR DES SERVICES ADMINISTRATIFS

Un Centre Hospitalier spécialisé est à la recherche d'un adjoint au directeur des services administratifs pour travailler à des projets spéciaux.  
Ce poste s'adresse à un administrateur à la retraite ou sur le point de l'être et qui possède une solide expérience de la construction en milieu hospitalier.  
**DUREE DE L'ENGAGEMENT:** 3 ans.  
**LIEU DE TRAVAIL:** Montréal.  
Le candidat doit être bilingue et disponible immédiatement.  
**CONDITIONS:** A discuter.  
Faire parvenir curriculum vitae à:  
**Dépt 7772 - Le Soleil**

## ASSOCIATION D'EMPLOYEURS RECHERCHE:

- Homme de 30 à 45 ans,
- 12 à 14 ans de scolarité, selon expérience administrative technique,
- bonne personnalité,
- esprit d'analyse et de synthèse,
- bilingue,
- salaire à discuter,
- bons avantages sociaux.

Faire parvenir votre curriculum Vitae à:  
**Dépt: 7779 Le Soleil**

## C.L.S.C. ST-PAMPHILE OFFRE D'EMPLOI

**TITRE DU POSTE:**  
**CONSEILLER SOCIAL**  
**ENDROIT:** C.L.S.C. St-Pamphile.  
**STATUT:** Temps complet.  
**RESPONSABILITÉS:**  
Membre de l'équipe multidisciplinaire, il participe à l'étude, à l'évaluation et à l'attribution des demandes services. Faire un plan d'action, compte tenu des ressources du milieu et des politiques du C.L.S.C.  
Participer à la mise sur pied d'un service d'auxiliaires familiales. Avoir de la facilité à travailler en équipe.  
Accomplir toute autre tâche confiée par le directeur général.  
**EXIGENCES:**  
Formation universitaire en service social. Pourront aussi être considérées les candidatures des techniciens(nes) en assistance sociale détenant un D.E.C. et possédant une expérience pertinente.  
**REMUNERATION:**  
Selon les échelles en vigueur au ministère des Affaires sociales.  
Les personnes intéressées devront faire parvenir leur offre de services sur les formules fournies par le C.L.S.C. accompagnées d'un curriculum vitae avant le 18 février 1976 à:  
**Elisée Vaillancourt, directeur général**  
**C.L.S.C. St-Pamphile**  
**C.P. 580, St-Pamphile,**  
**Cité L'Islet, G0R 3X0**  
**TéL: 356-3378 (418)**

## VENDEURS D'AUTOMOBILES

Nous sommes à la recherche de jeunes hommes ambitieux désirant faire carrière dans la vente d'automobiles.

- Rémunération généreuse
- Automobile fournie
- Fonds de pension
- Plan d'assurance-maladie



**LAURENTIDE**

Pour rendez-vous: M. Raymond Bédard  
25, SUD, DORCHESTER, QUÉBEC (418) 525-8181.

## SECRETARE ADMINISTRATIVE demandée

Elle aura la charge de la correspondance particulière de l'associé. Elle aura la responsabilité de la dactylographie des états financiers. Elle aura une expérience équivalente de 3 à 5 ans. Elle bénéficiera de tous les avantages marginaux reliés à son emploi et son salaire sera intéressant. Faire parvenir curriculum vitae à:  
**POISSANT, RICHARD & ASSOCIES**  
a/s Michel Côté  
800, Place d'Youville, suite 1800  
Québec, Qué. G1R 3P4

## Main-d'oeuvre qualifiée et d'expérience demandée, pour usine de sciage

**Henri-C. Leduc Ltée,**  
Neufchâtel,  
Tél.: 842-8405

## REPRESENTANT TECHNIQUE

Manufacturier de produits chimiques sanitaires et équipements pour l'entretien industriel, fabricant depuis 35 ans dans le Québec, requiert les services d'un représentant spécialisé dans le domaine de l'industrie, des institutions et des hôpitaux. Possibilité future de prendre à sa charge la région de Québec. Salaire, commission et dépenses. Communiquer par téléphone avec Monsieur A. Robins, jeudi, vendredi ou samedi, 29, 30 ou 31 janvier à 647-2222 pour prendre rendez-vous.

## La Corporation Municipale de la Paroisse St-Antoine-de-Tilly, Cte Lotbinière

est à la recherche d'un

## SECRETARE-TRESORIER

**EXIGENCES:**  
Diplôme de Cegep ou l'équivalent, connaissances pertinentes en comptabilité, connaissances pertinentes en droit municipal, être capable de diriger le personnel, être âgé d'au moins 24 ans, posséder une automobile.  
Salaire selon la compétence.  
Faire parvenir son curriculum vitae avant le 15 février 1976 au:  
**BUREAU DE LA CORPORATION MUNICIPALE**  
St-Antoine-de-Tilly  
Cte Lotbinière, Qué.

## COORDONNATRICE DES SOINS INFIRMIERS DE JOUR

**FONCTION:**  
Sous l'autorité immédiate de la directrice des soins infirmiers, responsable de la coordination et de l'administration des soins infirmiers ainsi que de la formation de son personnel.

**EXIGENCES:**  
Membre de l'O.I.I.Q.  
Pertinence de cinq (5) ans d'expérience dans un hôpital général.  
Connaissance de l'anglais.

**AVANTAGES:**  
Salaire selon le ministère des Affaires sociales.  
Prime d'éloignement de \$1,300 par année.  
Avantages spéciaux tels que logement, escorte, voyage, nourriture, etc...

**ENVOYER CURRICULUM VITAE A:**  
**M. Lionel Beaudoin,**  
Directeur du personnel,  
Hôpital Notre-Dame,  
Lourdes du Blanc Sablon,  
Co. Duplessis, Qué.

## LA VILLE DE BUCKINGHAM SERVICE DE LA TRESORERIE TRESORIER

**ATTRIBUTIONS:**  
Sous l'autorité du conseil municipal, le trésorier planifie, coordonne et évalue l'ensemble des activités relatives à la trésorerie, à la préparation du budget, à la comptabilité au contrôle et à la vérification aux méthodes et procédures de gestion. Le budget de la municipalité est de \$3,500,000 et la vérification de 15,000 \$.  
— Il avise le conseil et assiste les autres directeurs de services au sujet de la gestion des finances de la municipalité.  
— Il dirige le personnel sous sa responsabilité.  
— Il accomplit toute autre tâche que lui confie le conseil municipal.  
— Il fait partie de l'équipe de gestion des cadres supérieurs.  
— Il doit assumer toutes les responsabilités qui incombent à ce poste selon la Loi des Cités et Villes.

**QUALIFICATIONS REQUISES:**  
1.- Agé d'au moins trente (30) ans.  
2.- Connaissances de la Loi des Cités et Villes.  
3.- Diplôme universitaire en sciences commerciales ou en administration, ou avoir obtenu ou être en voie d'obtenir une reconnaissance professionnelle en comptabilité. (C.A., C.G.A., R.I.A.) ou l'équivalent en expérience.  
4.- De trois à cinq ans d'expérience dans le domaine municipal ou une expérience administrative valable. (Expérience dans un service municipal de trésorerie sera considérée comme un atout important).

**TRAITEMENT:**  
— Selon les qualifications et l'expérience.  
— Bénéfices marginaux et avantages sociaux appréciables.  
Faire parvenir votre application et curriculum vitae avant le 23 février 1976, à: **PIERRE HAYES, Greffier,**  
515, rue Charles,  
BUCKINGHAM, P.Q.  
J8L 2K4

## INGENIEUR OU TECHNICIEN

Une importante compagnie de construction recherche un ingénieur ou un technicien pour travailler en collaboration avec le directeur sur les projets de terrassement et d'aqueduc.  
Conditions de travail avantageuses, salaire selon compétence, possibilité d'avancement.  
Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:  
**Service du personnel**  
Case postale 160  
Montmagny, Qué.

## COMMIS AU CREDIT avec ou sans expérience (homme ou femme)

Pour une compagnie de produits pétroliers.  
**Lieu de travail:** Charlesbourg.  
Une connaissance de la dactylographie et de la langue de shakespeare serait un atout.  
En plus d'un salaire intéressant, nous offrons des avantages sociaux très flexibles.  
Postez un court curriculum vitae à:  
**Dépt 7780, Le Soleil.**

## collaboratrice

Claude White & Associés, un bureau de courtage en assurances de Québec souhaite embaucher une collaboratrice pour lui confier du travail général de bureau. La préférence sera accordée à une candidate possédant au moins 2 ans d'expérience en assurances générales avec une bonne connaissance de la "ligne personnelle".

12e année ou l'équivalent  
Bonne dextérité à la dactylo  
Bonne connaissance de la steno  
Bilingue (tant mieux si elle l'est)  
Salaire selon les qualifications et ambiance de travail agréable.  
Communiquer avec M. Claude White

**Claude White et Associés**  
845 ouest, St-Cyrille  
Québec, Québec  
527-0725

## COLLEGE REGIONAL DE LA COTE-NORD DIRECTEUR DES SERVICES FINANCIERS ET DE L'EQUIPEMENT

**ATTRIBUTIONS:**  
Sous l'autorité du directeur général, il est notamment responsable de l'élaboration du budget et du contrôle budgétaire des systèmes et procédures, de la comptabilité, de la vérification interne, de la paye, des états financiers et des analyses financières.  
Il est aussi responsable de l'administration de tous les biens matériels du Collège, particulièrement des terrains et bâtiments, des transformations et des constructions de même que du service des achats.  
**QUALIFICATIONS:**  
Diplôme universitaire en sciences commerciales ou en administration.  
Expérience pertinente.  
**TRAITEMENT:**  
De \$15,000 à \$26,000 selon les qualifications  
**LIEU DE TRAVAIL:**  
Baie-Comeau, Qué.  
Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante, avant le 9 février 1976:  
**M. ARMAND BELANGER,**  
Directeur général,  
CEGEP REGIONAL COTE-NORD,  
275 boul. LaSalle,  
Baie-Comeau, Qué.

## LA COMMISSION SCOLAIRE DE GATINEAU

Recherche les services d'un

## DIRECTEUR des services de l'enseignement et des services personnels aux élèves

**A) Responsabilité**  
Le directeur du service de l'enseignement et de la vie étudiante rend compte des actes posés en vue:  
1) d'assurer le développement et la coordination de tous les programmes d'enseignement dispensés par la Commission;  
2) de développer des politiques générales touchant l'application des programmes d'études, l'évaluation de l'apprentissage, les techniques et les méthodes d'enseignement, le matériel et les documents d'enseignement, les modes d'organisation l'enseignement et ses différents éléments, dans le but de favoriser le développement maximal de l'enfant;  
3) d'assurer le développement et la coordination de toutes les activités de consultation personnelle;  
4) d'assurer la liaison avec les organismes externes;  
5) de mettre à la disposition de la clientèle et des personnels enseignants des écoles de la Commission, des services de consultation et d'animation pédagogique afin de favoriser l'intégration élève/professeurs et d'assurer, conjointement avec les écoles, le perfectionnement du processus pédagogique.

**B) Rattachement**  
1. Le directeur du S.E.V.E. relève du directeur général.  
2. Le directeur du S.E.V.E. est responsable hiérarchiquement d'une équipe de professionnels non enseignants et du personnel de secrétariat de son service.

**C) Critères d'admissibilité**  
— Autorisation personnelle permanente d'enseigner.  
— Diplôme universitaire exigeant un minimum de seize (16) années d'études en sciences de l'éducation, en administration scolaire ou dans une des disciplines d'enseignement.  
— Dix (10) années d'expérience pertinente, dont au moins cinq (5) à l'élémentaire et au moins trois ou niveau deux (2) ou l'équivalent.

**D) Traitement**  
Selon la Politique Administrative et Salariale du M.E.Q. (en révision).  
La Commission Scolaire de Gatineau est une commission élémentaire desservant quelque 5,600 élèves.  
Les offres de services seront reçues jusqu'au 3 février 1976.

**MICHEL DESCHAMPS**  
Directeur des services  
du personnel,  
225, rue Notre-Dame  
Gatineau, P.Q.

## VENDEURS DE SERVICE

Un concessionnaire automobile de la région de Charlevoix recherche deux (2) candidats possédant les qualifications suivantes:  
— Dix (10) années d'expérience - mécanique générale.  
— Bonne présentation - relations publiques.  
— Apte à diriger douze (12) personnes.  
Faire parvenir votre curriculum vitae à:  
**Dépt 7777 - Le Soleil**

## Une compagnie majeure de produits pétroliers recherche les services d'une

## SECRETARE- RECEPTIONNISTE

Sténodactylo (bilingue serait un atout).  
En plus des nombreux avantages sociaux, nous offrons un salaire initial des plus intéressants. (Minimum \$150/semaine).  
**Lieu de travail:** Charlesbourg, P.Q.  
Faire parvenir un court curriculum vitae à:  
**Dépt 7776, Le Soleil**

## CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DE L'OUTAOUAIS POSTE OUVERT

## ANALYSTE

**POSTE:**  
Direction des services professionnels, siège social.  
**FONCTIONS:**  
Promouvoir la qualité des services professionnels en élaborant des normes, standards et politiques, relatifs à la pratique professionnelle, aux dossiers des bénéficiaires, aux plaintes et aux stages.  
**QUALIFICATIONS:**  
Diplôme universitaire en service social de quatre ans ou l'équivalent (diplôme d'études universitaires dans une discipline comportant un champ clinique, ou en sciences sociales). Selon l'échelle des cadres du M.A.S.  
**SALAIRE:**  
PRIERE DE FAIRE PARVENIR TOUTE DEMANDE AVANT LE 13 FÉVRIER 1976 AU:  
**Service des Ressources Humaines,**  
Centre de Services Sociaux de l'Outaouais,  
105, boul. Sacré-Coeur,  
Hull, Québec. J8X 1C5

## OCCASION EXCEPTIONNELLE DANS LA GESTION DE LA VENTE Revenu illimité — Avenir assuré

Une importante compagnie américaine établie depuis longtemps ouvre une succursale canadienne dans la Ville de Québec. Une occasion exceptionnelle pour l'individu qualifié. Si vous avez des aptitudes dans la gestion de la vente, que vous êtes bilingue et ambitieux, vous êtes peut-être l'une des personnes que nous cherchons.

Une certaine expérience dans la vente directe, dans le recrutement et dans la formation serait appréciée mais non essentielle.

Nous offrons un programme complet de formation. Retour à domicile chaque soir.

Pour obtenir un rendez-vous confidentiel, veuillez téléphoner à:

**T.J. GARDNER**  
(418) 647-2611

Holiday Inn, Centre-Ville, Québec

Du mardi 3 février  
au jeudi 5 février

## OFFRES D'EMPLOIS

Une Ville d'une population de 10,000 habitants, sise dans les limites du Québec Métropolitain, désire recevoir des offres d'emploi pour les postes suivants:

## GERANT MUNICIPAL

Le candidat travaillera sous l'autorité du conseil municipal et aura comme fonction principale de coordonner et planifier tous les travaux municipaux, et mettre en application les décisions prises par le Conseil municipal; ses devoirs et pouvoirs seront ceux définis par la Loi des Cités & Villes du Québec.

Le candidat devra avoir de cinq (5) à dix (10) ans d'expérience municipale et possèdera, de préférence, une formation universitaire en génie.

Toute personne, possédant les qualifications et l'expérience requises, et gagnant présentement de \$20,000 à \$25,000 peut être intéressée par le poste offert. Bénéfices marginaux intéressants.

## COMPTABLE

**FONCTION:**  
Sous la responsabilité du trésorier.  
Préparation, perception et comptabilisation des taxes et revenus divers.  
Calcul des taxes de secteur.

Participation aux travaux de comptabilité en général. Contrôle des dépenses et préparation du rapport budgétaire mensuel.

**EXIGENCES:** Agé de 25 à 35 ans.  
Détenir un D.E.C. de préférence en techniques administratives.

Toute expérience pertinente à la tâche sera considérée.

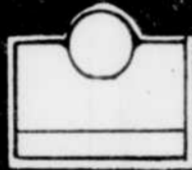
**TRAITEMENT:**  
A discuter - susceptible d'intéresser les gens ayant une rémunération de \$11,000.  
Bénéfices marginaux et avantages sociaux appréciables. Les candidats intéressés à ces postes devront fournir un curriculum vitae.  
**Ecrire à: Dépt 7736, Le Soleil**

# VENTE

# 28 JOURS

# ROCHETTE

# TAPIS



**COUVRE-SOLS DURS**

**ANNÉE BISSEXTILE OU PAS LES  
28 JOURS ROCHETTE SONT LÀ!**

FÉVRIER N'EST JAMAIS UN MOIS COMME LES AUTRES...

NOUS AVONS PALLIÉ AUX HEURES QUI LUI  
MANQUENT EN FAISANT DE SES JOURS

**LES 28 JOURS ROCHETTE**

LA MÊME MARCHANDISE, LE MÊME SERVICE,  
MAIS EN COMPENSATION DE CES HEURES PERDUES,

DES RABAIS ALLANT DE

**10 À 50%**

LES 28 JOURS ROCHETTE SONT LÀ, IL N'Y A PAS UNE MINUTE À PERDRE!

**LA MAISON DU TAPIS A QUEBEC**

**ÉMILIE** **ROCHETTE**

555 de la couronne, coin st-vallier, 529-4164